

HAUSSE DES CAS DE CORONAVIRUS

# DEVONS-NOUS ALLER VERS LE RECONFINEMENT ?

Page 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**REPRISE  
DES COURS  
LE 23 AOÛT**

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4037 | Lundi 6 juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COVID-19 EN ALGÉRIE

**LES  
CONTAMINATIONS  
TOUJOURS  
EN HAUSSE**

Page 5

RESTES MORTUAIRES DES 24 MARTYRS

# FUNÉRAILLES SOLENNELLES À LA HAUTEUR DES SACRIFICES

Pages 2



COVID-19, FRONTIÈRES, FMI, HIRAK, PRESSE, CONSTITUTION,  
RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES, LIBYE...

# LES GRANDES ANNONCES DE ABDELMADJID TEBBOUNE

Pages 2



RESTES MORTUAIRES DES 24 MARTYRS

# Funérailles solennelles à la hauteur des sacrifices

*Les restes mortuaires des 24 martyrs de la Résistance populaire rapatriés de France, vendredi dernier, ont été inhumés, hier, au Carré des Martyrs au cimetière d'El Alia à Alger, lors de funérailles solennelles à la hauteur des sacrifices consentis par ces héros.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

**P**lus tôt dans la journée, le cortège funèbre s'est ébranlé du Palais de la Culture "Moufidi Zakaria" (Alger), où ces chouchada dont les restes mortuaires étaient drapés de l'emblème national, ont été accueillis, aux intonations de la musique militaire, en commémoration de l'anniversaire de leur disparition et en reconnaissance de leurs sacrifices pour que les générations futures jouissent de la liberté et de l'indépendance.

A cette halte, le cortège funèbre a été accueilli par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune qui a récité la Fatiha du Coran à la mémoire des défunts Chouchada, en ce jour mémorable de l'Histoire de l'Algérie, qui coïncide avec le 58e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale (1962-2020), pour lequel ces martyrs ont combattu l'occupant français durant de longues décennies auparavant.

Les restes mortuaires des Chouchada ont été posés sur des véhicules militaires ornés de fleurs, avant de se diriger vers leur dernière demeure au cimetière d'El-Alia



pour y être enterés aux côtés de leurs frères, enfants, martyrs et moudjahidine de différentes générations, après que la France coloniale leur ait confisqué leur droit naturel et humain d'être inhumés dans leur Patrie Mère.

Avant d'achever son périple au cimetière d'El Alia, le cortège funèbre, précédé du président Tebboune, a sillonné les artères de la capitale, en parcourant l'avenue de l'ALN pour permettre aux citoyens de se recueillir à la mémoire de ces valeureux chouchada. De nombreux citoyens ont préféré graver ces moments historiques, en filmant le cortège avec leur téléphone portable, exprimant à cette occasion leur immense fierté de ces héros qui ont sacrifié leur vie pour libérer la patrie du joug colonial. Au moment des funérailles, en présence du président la République, de hauts responsables de l'Etat et d'officiers supérieurs de l'ANP, la Fatiha, suivie de "Dou'a" (prières), ont été lues par un Imam à la mémoire des défunts, avant la prise de parole du ministre des

Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, chargé de l'éloge funèbre.

Mettant en exergue, dans son intervention, la valeur de cette journée "mémorable et éternelle" dans l'histoire de l'Algérie, le ministre a loué les sacrifices de ces héros, tombés au champ d'honneur, et salué la démarche noble du président de la République pour le respect de l'engagement et la préservation de la mémoire. M. Zitouni a passé en revue, par la même, les différentes étapes de la résistance populaire contre le colonialisme français, depuis la révolte de l'Emir Abdelkader, jusqu'à la glorieuse révolution du 1er Novembre, en passant par la résistance d'Ahmed Bey, des Cheikhs El Mokrani et El Haddad ou encore de celle des Ouled Sidi Cheikh.

A l'issue de la cérémonie funèbre, le président de la République a offert les drapeaux qui enveloppaient les cercueils contenant les restes mortuaires, à des membres des écoles de Cadets de la Nation, dans un geste symbolique qui illustre la continuité

intergénérationnelle, en vue de protéger et défendre l'Algérie. Il a déposé, par la suite, une gerbe de fleurs à proximité des tombes des martyrs de la résistance, puis a lu la Fatiha à la mémoire de leurs âmes vertueuses. Rapatriés vendredi à Alger à bord d'un avion militaire des Forces armées en provenance de France, les restes mortuaires des martyrs avaient été accueillis à leur arrivée à l'aéroport par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une cérémonie militaire solennelle. Des parachutistes de l'ANP, portant l'emblème national, avaient exécuté une parade aérienne en hommage aux héros de la résistance populaire et 21 coups de canon avaient été tirés en leur honneur.

Conservés depuis plus d'un siècle et demi au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, les restes mortuaires sont ceux notamment de Mohammed Lamjad ben Abdelmalek, dit Chérif Boubeghla, Cheikh Ahmed Bouziane, chef de l'insurrection de Zaatcha (Biskra 1849), Cherif Bou Amar Ben Kedida, Si Mokhtar Ben Kouider Al-Titraoui et d'autres de leurs frères.

La restitution des crânes des résistants algériens à l'invasion et la colonisation françaises, conservés depuis plus d'un siècle et demi au Muséum d'histoire naturelle de Paris constitue une des principales revendications de l'Etat algérien sur la question de la mémoire.

La restitution des crânes de ces résistants avait fait l'objet d'une demande officielle de l'Algérie à la France et la question avait été soulevée lors d'entretiens entre les plus hautes autorités des deux pays.

Une Commission technique composée d'experts algériens avait été mise en place pour procéder à l'identification des crânes de ces résistants algériens.

R. R.

## Abdelaziz Djerad salue le rôle crucial des chercheurs Farid Belkadi et Brahim Senouci

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a salué samedi, le rôle des chercheurs algériens, Ali Farid Belkadi et Brahim Senouci, dans le processus de rapatriement des crânes des résistants algériens à la colonisation française, séquestrés, plus d'un siècle et demi au musée de l'homme à Paris.

"Je tiens à rendre un hommage appuyé à Monsieur Ali Farid Belkadi, historien et anthropologue pour avoir découvert l'existence des crânes des martyrs, au cours de ses recherches au musée de l'Homme à Paris", a tweeté le Premier ministre.

Et d'enchaîner avec un autre hommage "appuyé" à M. Brahim Senoussi, pourlit-on, "sa pétition sur internet qui a contribué à faire connaître les génocides perpétrés par la France coloniale durant 132 ans en Algérie".

Notons que c'est la première fois qu'un Officiel algérien qualifie les méfaits de la France coloniale en Algérie, de "génocides".

R. N.

## Encore des centaines de crânes algériens conservés au Muséum de Paris

Combien de crânes de résistants algériens à l'occupation coloniale demeurent dans les sous-sols du Muséum de Paris ? Le fait est que, selon un recensement effectué en avril 2018, le nombre de crânes d'Algériens conservés dans ce musée s'élève à 536, provenant de toutes les régions d'Algérie, mais il est souvent difficile de savoir à qui ils appartenaient tant les restes mortuaires ont été mal conservés et les fiches d'identification tronquées. Souvent, l'état-civil officiel, l'origine, l'appartenance tribale et lieu du décès de ces hommes ne figurent pas dans les données du Muséum de Paris.

La Collection macabre du musée de l'Homme à Paris contient certes des crânes de grands résistants au joug colonial mais aussi ceux de voleurs, bandits (ou prétendus tels), caïds et hommes préhistoriques (très peu nombreux, cependant).

Une commission technique, composée d'experts algériens,

a été mise en place pour procéder à l'identification des crânes. Il est à souligner, à ce propos, qu'aucun inventaire détaillé n'a jamais été établi de manière satisfaisante au Musée national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris.

A cela s'ajoute le fait, que des crânes ont disparu, tel celui d'Al Hassen Bouziane, qui fut décapité le mardi 27 novembre 1849, en même temps que son père, le cheikh Bouziane, chef de la révolte des Zaatcha, et Moussa Al Darkaoui, son compagnon. On raconte qu'un instant avant qu'on le fusille, un soldat l'ayant bousculé un peu rudement avec la crosse de son fusil, Al Hassan, le fils de Bouziane, dit : «Je suis le fils de Bouziane, on tue le fils de Bouziane, on ne le frappe pas.» Dans son ouvrage, Boubaghla, le sultan à la mule grise, paru aux éditions Thala, Farid Belkadi, historien et anthropologue ayant découvert et révélé ce scandale, a tenté un premier recensement basé sur les infor-

mations fragmentaires contenues dans le musée. Il explique que "la chasse aux crânes" algériens débuta au milieu du XIXe siècle, lorsque Georges Cuvier, l'un des principaux naturalistes de cette époque, donna le coup d'envoi à la collecte de vestiges humains pour le Muséum, au nom de la science (ils ne seront finalement d'aucune utilité reconnue par les savants eux-mêmes).

Parmi les collectionneurs les plus zélés figure, notamment, Edmond Vital, directeur de l'hôpital de Constantine, qui affectionnait tout particulièrement les têtes coupées de prestigieux chefs de différentes insurrections algériennes. Lorsqu'il mourut à Constantine, à l'âge de 64 ans, en septembre 1874, il légua sa collection à son frère, René-Honorin Vital. Celui-ci fournit au Muséum de Paris les crânes des résistants algériens. Les correspondances montrent tout le mépris, le cynisme, voire le déni, de la nature humaine des

«indigènes».

Farid Belkadi relève également la présence d'une tête d'une petite Algérienne, âgée de 7 ans, de même que celles de deux autres indigènes, qui ont fait le voyage à Paris dans un baril usagé, où avaient été placés une tête de poule et le cadavre d'une tortue morte.

Le communiqué officiel mentionne le fait, que neuf autres crânes de résistants n'ont pas pu être identifiés, à l'heure actuelle, par le comité scientifique qui poursuit, néanmoins, son travail en vue de leur identification. Il est à noter que le Musée de l'Homme à Paris conserve approximativement 30.000 restes humains, dont des crânes originaires de plusieurs parties du monde, groupés par milliers, par nationalité, dans des armoires métalliques, dont les sûretés sont cryptées.

R. N.

COVID-19, FRONTIÈRES, FMI, HIRAK, PRESSE, CONSTITUTION, RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES, LIBYE...

# Les grandes annonces de Abdelmadjid Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé, samedi, un entretien à la chaîne de télévision française, France 24, au cours duquel plusieurs questions ont été abordées notamment la crise sanitaire liée à la Covid-19, les frontières, la situation économique du pays, le mouvement populaire du 22 février, la presse, la révision de la Constitution, les relations algéro-françaises et le contexte en Libye.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Parlant du cinquième mandat de l'ex-président de la République, il a expliqué que l'idée avait germé en 2018, alors que lui était déjà limogé de son poste d'éphémère de Premier ministre. "Je n'ai jamais été pour la cinquième mandata, je trouvais que c'était aberrant, il (NDLR le président Bouteflika), n'avait plus l'usage de la parole". S'agissant de la non convocation de l'ancien Président, dans le cadre des affaires de corruption, alors que ses deux anciens Premiers ministres ont soutenu qu'il était le donneur d'ordres, le président Tebboune rappelle que "la justice est libre". Mais dans le même temps, il ajoute que le président a donné des ordres, mais que les

exécutants, c'est-à-dire les ministres, ont "profité" de la situation.

A propos de la révision constitutionnelle, le président Tebboune a indiqué que le processus du débat est arrivé à son terme, avec pas moins de 2.000 propositions d'amendements du projet initial.

La commission d'experts qui, précisera-t-il, sera élargie, est entraîné de rédiger le projet final qui sera soumis à référendum, lequel devrait se tenir "à la rentrée sociale, c'est à dire en septembre ou en octobre".

Le président Tebboune a dit sa préférence pour "un régime semi présidentiel, avec beaucoup de prérogatives au Parlement qui aura la possibilité de mettre en place autant de commissions qu'il veut sur différentes questions".

Au sujet des détenus du Hirak, le Président

laisse entendre que dans le cadre de ses prérogatives, d'autres mesures d'apaisement seront prises, apportant cette précision que "la justice a sévi pour insultes et invectives".

Néanmoins, le chef de l'Etat affiche son optimisme en affirmant que "nous allons vers un climat politique plus apaisé".

Concernant les relations algéro-françaises, le président Tebboune n'a pas tari d'éloges pour son homologue français, en disant en substance qu'"on peut aller loin, il peut apaiser la situation (...), il est sincère, honnête et propre sur le plan de la mémoire".

Le président Tebboune a insisté pour un partenariat entre l'Algérie et la France, sur la base de relations apaisées, laissant même entendre une possibilité de visite

d'Etat à Paris qui sera suivie de celle du président Macron à Alger. Question de calendrier, uniquement, dira-t-il.

Le président Tebboune a longuement évoqué les relations avec le Maroc, dans un contexte de nouvelle escalade, avec l'intention du voisin de l'Ouest de construire une base militaire à la frontière algérienne.

Est-ce que l'Algérie va construire, à son tour, une base similaire ? Le président Tebboune reste évasif. Mais il a répété dans son propos, que "nous n'avons pas de problèmes avec nos frères Marocains, ni avec le roi du Maroc".

C. A.

LA BANQUE D'ALGÉRIE ÉMET UN NOUVEAU BILLET ET UNE NOUVELLE PIÈCE

## A l'effigie des six chefs emblématiques

PAR IDIR AMMOUR

La Banque d'Algérie a levé le voile, sur la nouvelle coupure de billet, ainsi que sur la nouvelle pièce de monnaie, qui sera en circulation à partir du novembre prochain, qui coïncidera avec la célébration du déclenchement de la Révolution algérienne. Il s'agit d'un nouveau billet de banque de 2.000 dinars, ainsi que d'une pièce de monnaie de 200 dinars. Coïncidant avec la fête de l'indépendance, une cérémonie d'émission, a été organisée au siège du Gouvernement, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et d'autres membres du gouvernement, en l'occurrence Aymen Benabderrahmane, ministre des Finances et Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine. A noter que le billet de 2.000 dinars est à l'effigie des membres du Groupe historique des Six qui a fait exploser la révolution, en l'occurrence Mohamed Boudiaf, Mohamed

Larbi Ben M'hidi, Mostefa Ben Boulaïd, Mourad Didouche, Rabah Bitat et Krim Belkacem. C'est le célèbre cliché mettant côte à côte les six (6) membres du Groupe qui apparaîtra sur le nouveau billet de 2.000 dinars algériens. La photo a par ailleurs été prise juste avant le coup d'envoi de la longue bataille de sept ans et demi; que le peuple algérien a mené contre le colonialisme français. Concernant la pièce de 200 dinars, elle représente le chahid Ahmed Zabana, premier martyr exécuté à la guillotine. Dans son allocution, M. Djerad a affirmé que la monnaie était en soi un des symboles de la souveraineté nationale, mettant l'accent sur l'importance de donner une image "éclatante" de nos billets et pièces de monnaie qui sont à vrai dire "le reflet de notre histoire et la gloire de notre peuple". Cette cérémonie qui coïncide avec la fête de l'indépendance, "se veut le prolongement d'un fait historique traduit, par la restitution des restes mortuaires de certains martyrs de la résistance populaire",

a-t-il précisé, estimant que "cette symbolique réaffirme l'orientation de l'Algérie Nouvelle vers la restitution de notre histoire et nos gloires en liant le passé au présent et à l'avenir des générations pour ne jamais oublier". Par ailleurs, M. Djerad a évoqué l'importance de la monnaie et sa symbolique dans la vie des nations, annonçant la décision du Gouvernement, sur orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune, de mettre à la disposition de la Banque d'Algérie tous les moyens et équipements pour moderniser les méthodes de travail et émettre la monnaie nationale. Durant des lustres, les symboles de la lutte du peuple algérien durant la guerre de libération ont toujours été les grands absents; de nos billets de banque. La Banque d'Algérie réhabilitera-t-elle, justement, ces figures emblématiques ?

I. A..

COMMANDANT DE LA 4E RÉGION MILITAIRE DE OUARGLA

### Le Général-major Hassen Alaimia tire sa révérence

Le Commandant de la 4e Région militaire, à Ouargla, le Général-major Hassen Alaimia est décédé, tôt hier dimanche à l'Hôpital Central de l'Armée "Mohamed Seghir Nekkache", suite à une longue maladie, a-t-on appris auprès du ministère de la Défense nationale. En cette douloureuse circonstance, Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt et à tout le personnel de l'Armée nationale populaire, priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis. Pour sa part, le général de corps d'Armée, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chanegriha, présente toutes ses condoléances à la famille et proches du défunt, et à tous ceux l'ayant connu, priant Allah Le Miséricordieux de prêter à sa famille et proches patience et courage en cette dure épreuve.

R. N.

## Grâce présidentielle pour environ 4.700 détenus

Le résident de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé samedi un décret portant des mesures de grâce, qui aboutiront à la libération immédiate de près de 4.700 détenus, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"A l'occasion du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, et en consécration des traditions de tolérance ancrées chez notre vaillant peuple et tirées des valeurs de notre religion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, conformément à la Constitution et aux dispositions du Code pénal modifié et complété, et après avis consultatif du Conseil supérieur de magistrature, un décret portant les mesures suivantes: Une grâce totale de la peine au profit des individus détenus et non détenus définitivement condamnés dont il ne reste de leur peine que 6 mois ou moins à purger. Une réduction partielle de 06 mois de la peine si le restant à purger est supérieur à 06 mois ou égale ou inférieur à 20 ans.

La réduction totale et partielle de la peine est portée à 12 mois pour les détenus, condamnés définitivement, dont l'âge est égal ou dépasse 65 ans à la date de la signature du décret". "Sont exclus de ces mesures, les individus détenus concernés par l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, les indi-

vidus condamnés dans des affaires de crimes terroristes, trahison, espionnage, massacre, trafic de drogues, fuite, parricide, empoisonnement, les crimes de dilapidation volontaire et de détournement de deniers publics, corruption, l'octroi de privilège dans les marchés, l'abus de fonction, le trafic d'influence, le blanchiment d'argent, falsification de la monnaie et contrebande", a ajouté la même source. Il s'agit aussi des crimes de "trafic ou de tentative de trafic de drogue, et des crimes d'attentat à la pudeur sur mineurs avec viol, ainsi que les infractions à la législation et à la réglementation de changes et des mouvements des capitaux". "Les mesures de grâce présidentielle ne sont pas applicables sur les personnes condamnées par des juridictions militaires, les individus condamnés à des peines de travail d'intérêt général, les individus détenus pour violation des engagements relatifs à l'application de cette peine, et des personnes bénéficiaires du placement sous surveillance électronique", a précisé le communiqué.

"Les mesures de grâce décidées aujourd'hui par le président de la République aboutiront à la libération immédiate de près de 4700 détenus", a conclu le communiqué.

R. N.

CORONAVIRUS

# Devons-nous aller vers le reconfinement ?

Abderrahmane Benbouzid, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a mis l'accent, ce samedi à Aïn Defla, sur l'importance de la fédération des efforts du personnel hospitalier, affirmant que cette démarche pourrait endiguer la pandémie du Covid-19.

PAR OUAIL MEHIGUENI

Suite au lancement du plan de déconfinement ce 14 juin dernier, l'Algérie a connu une forte recrudescence des cas de la Covid-19. Le Professeur Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie en L'Algérie a annoncé 430 nouveaux cas et 9 nouveaux décès enregistrés ce vendredi. S'exprimant dans une déclaration à l'APS, M. Benbouzid a fait savoir que "Nous n'envisageons pas de reconfiner certaines

wilayas connaissant une grande propagation du Covid-19 mais nous n'en excluons pas l'éventualité si la nécessité l'impose". Le ministre de la Santé avoue, par la même occasion, privilégier le volet sensibilisation dans la lutte contre la propagation de la pandémie : "Avant d'envisager l'éventualité du reconfinement des wilayas où les cas confirmés de contamination à la Covid-19 sont en hausse, nous préférons sensibiliser, soutenir, nous déplacer, aider et voir de quelle manière on peut stopper l'avancée de l'épidémie", a-t-il souligné.

Le recours au reconfinement est "une procédure à même d'occasionner une souffrance supplémentaire à la population", selon le ministre, qui estime que "confiner, déconfiner puis reconfiner est une démarche susceptible d'être assimilée à un échec". Pour rappel, M. Benbouzid était à Sétif ce jeudi, afin d'évaluer la situation épidémiologique, où il a découvert des dysfonctionnements, des "situations conflictuelles", les tares dans la gestion de la crise sanitaire ainsi que la fausse saturation du CHU où le nouveau laboratoire de dépistage peine à démarrer. En apprenant que la PCR de l'université Ferhat Abbas de Sétif n'est pas encore fonctionnelle à



cause d'un déverrouillage de son système de sécurité, le ministre, d'habitude calme, pique une colère bleue : "Je ne vais pas retourner avec mes collègues sans solution. Je suis venu pour vous écouter, assister et trouver des solutions. Vous avez trois machines, deux dans le secteur public et une dans le privé. Je ne veux pas de promesses. Si vous avez des problèmes de réactifs ou de tests, je suis là pour les résoudre", tonne M. Benbouzid.

En prenant la parole, le ministre n'y va

pas par quatre chemins : "Des instructions fermes ont été données à la direction de la PCH pour répondre à vos besoins en moyens de protection et autres. On doit au plus vite régler le problème de l'oxygène". La crise sanitaire nous oblige à mettre à la disposition de nos malades tous les services, ponctue le ministre, à l'issue de sa visite à Sétif où le manque d'oxygène est en outre signalé à El Eulma et Bougaa, les autres foyers de la pandémie...

O. M.

## De nouveaux services de dépistage pour la Covid-19

Alors que des chiffres, en perpétuelle augmentation sont enregistrés chaque jour à Oran, on apprend que 5 nouveaux centres de dépistage vont être créés. La demande de plus en plus forte et la pression sur les centres de dépistages de l'EHU 1er novembre avec quelques 120 tests par jour et celui du CHUO avec jusqu'à 45 tests de dépistage également ont imposé cette solution. Il y a lieu d'indiquer que la capitale de l'Est compte, depuis le 18 mars dernier, 1.700 cas et 43 décès. Avec la reprise de l'activité des transports en commun, les autorités sanitaires s'attendent dans les jours à venir à un 3ème pic de contamination d'autant que les mesures de distanciation et de précaution ne sont pas respectées par les principaux transporteurs des lignes urbaines d'Oran. Signe de l'inquiétude et de la nécessité de se mobiliser au mieux des capacités du secteur de la santé, ce vendredi la wilaya d'Oran a enregistré un record des cas positifs soit 82. Désormais, même l'utilisation du nouvel hôpital de Chtai'bo à la périphérie d'Oran et qui n'est pas totalement équipé pourrait s'avérer insuffisante, alors que 8 services de l'EHU 1er novembre sont dédiés à la Covid-19, 3 au CHUO, sans oublier des unités dans les autres centres hospitaliers comme celui de Aïn El Turck, de Mohgan (Arzew) et l'EHU pédiatrique de Canastel.

**Un nouveau centre de tri au CHUO**  
Toujours dans le cadre de la mise en place des moyens et des capacités de prise en charge de l'épidémie du Covid-19 à Oran, les responsables de la DSP et du CHUO ont décidé d'ouvrir un second centre de tri pour accueillir les patients atteints ou pour lesquels il y a une forte suspicion. Là aussi le centre de tri qui avait été mis en place quelques semaines après l'apparition des premiers cas de Covid-19 à Oran, est aujourd'hui saturé. Ce dernier se trouve au niveau des UMC à l'entrée et juste à proximité du service infectieux du CHUO. Depuis quelques semaines, celui-ci ne désemplit pas malgré la rotation des lits tous les 5 jours dans les services de prise en charge de la Covid-19.

R. N.

HAUSSE DES CAS DU CORONAVIRUS

## Les explications du Pr Mehyaoui

PAR RACIM NIDHAL

L'Algérie connaît une tendance haussière des nouveaux cas de contaminations au coronavirus, "tout à fait logique", estime le Professeur Ryad Mahyaoui. "C'est tout à fait logique du fait de la levée partielle du confinement, de la réouverture des commerces et la reprise de quelques moyens de transport", analyse le Pr Mehyaoui, membre du Comité scientifique Covid-19. Le 30 juin, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait indiqué que cette recrudescence des contaminations était à l'échelle mondiale, suite à la reprise des activités commerciales, rappelle Pr Mehyaoui. Le chef du service réanimation au CNMS met en cause la frange juvénile, quant au non-respect des mesures barrières. "Les jeunes ne portent pas de masques. L'état d'esprit actuel est que l'on ne se rend compte de la maladie que lorsqu'on est touché. Il y a une espèce de déni de ce Covid-19 chez une partie de la population,

notamment les jeunes. Par leurs déplacements, de quartier en quartier et dans les plages, malgré l'interdiction, ces jeunes font circuler le virus", regrette le Pr Mehyaoui. "Personne ne sait quand la Covid-19 partira, s'il est saisonnier, s'il est sensible à la chaleur ou à l'eau de mer, etc. Il y a plusieurs avis", prévient-il en ajoutant que "les seuls points sur lesquels les experts du monde entier sont d'accord sont : le port du masque, la distanciation sociale et le lavage des mains. Partant de là, il est logique de faire appliquer ces mesures de façon drastique et rigoureuse".

**Un personnel médical au bord de l'épuisement physique et moral**  
Le Pr Mehyaoui fait le constat d'un personnel médical qui est au bord de l'épuisement physique et moral. "L'épidémie continue à progresser et ce personnel est appelé à redoubler d'efforts", signale-t-il. Le membre du Comité scientifique tire deux autres conclusions de ces visites sur le terrain avec le ministre de la

Santé : l'urgence de parer à la saturation des lits d'hospitalisation par l'ouverture de nouveaux espaces, et la nécessité de multiplier les centres de dépistage PCR. "Jusqu'au 26 mai, une région comme Sétif, qui est le 2e bassin de populations en Algérie, n'avait pas de centre PCR. Aujourd'hui, elle dispose de 3 centres PCR", fait-il remarquer. Le renforcement du dépistage et des enquêtes épidémiologiques et l'ouverture de nouveaux espaces (CFPA, hôtels, cités U) pour les cas suspects, et ce afin de désengorger les hôpitaux et soulager le personnel soignant, constituent l'urgence de l'heure selon le Pr Ryad Mehyaoui. S'agissant de l'après 13 juillet, date d'expiration du confinement renouvelé, le Pr Mehyaoui soutient que toute décision dépendra de "l'évolution de la situation épidémiologique, des capacités des hôpitaux en matières de lits d'hospitalisation et de l'état d'esprit et physique du personnel soignant".

R. N.

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

## Le wali de Sétif interdit l'organisation des fêtes de mariage

Un arrêté de la wilaya de Sétif interdit désormais l'organisation des fêtes de mariage et de festins collectifs de tout genre comme mesure de prévention de la propagation du nouveau coronavirus, ont annoncé samedi les services de la wilaya. La décision, qui entre en vigueur à compter de samedi, intervient à la suite de l'augmentation des cas d'infection par la Covid-19 dans la wilaya, en application de l'instruction ministérielle du 15 mars 2020 relative aux mesures supplémentaires susceptibles d'être prises pour préserver la santé des citoyens, selon les précisions fournies par la même source. Les contrevenants à l'arrêté, dont l'application est assurée par les parties compétentes, s'exposeront aux sanctions légalement prévues. A noter que la wilaya de Sétif a enregistré ces dernières 24 heures, 69 nouvelles contaminations à la Covid-19.

R. N.

PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENT

# De nouvelles facilités aux opérateurs

*Les autorités publiques vont lever toutes les entraves aux producteurs locaux du médicament. Désormais, de nouvelles facilitations sont accordées en termes d'enregistrement et d'autorisation de commercialisation.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Finale, les blocages inhérents à la production du médicament local seront tous levés. C'est ce qu'a indiqué la directrice de la pharmacie au sein du ministère de la Santé Soumia Benhamida qui s'exprimait dans une conférence de presse où elle a souligné que "tous les dossiers de la production du médicament sont épurés". Faisant face à une bataille de procédure pour produire le médicament local, les opérateurs se sont plaints des lenteurs administratives qui prennent souvent 1 à 2 ans entre l'enregistrement, la certification et l'autorisation de commercialiser le produit.

Désormais, ces temps longs sont supprimés par l'administration qui est représentée par l'agence nationale du médicament. "Tous les producteurs doivent savoir que l'enregistrement du médicament ne doit prendre que quelques jours", précise la responsable du département de la pharmacie, qui ajoute que "la sous-direction de



*l'enregistrement faisant partie de la direction centrale de la pharmacie, a épuré tous les dossiers". Il y a à peine quelques mois, les opérateurs prenaient un temps fou pour le lancement de leurs produits, les essais cliniques et la certification pour vendre les produits aux pharmacies d'officines. Des producteurs qui avaient déposé leurs dossiers d'investissement en bonne et due forme en 2017 n'ont obtenu l'autorisation que 3 ans après sachant que la pénurie battait son plein durant cette période. Pour ceux qui se sont lancés dans la course de la production, c'est assurément une bonne nouvelle où le marché du médicament local couvre actuellement, près de 50% des besoins. Le ministre délégué à la Production pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, avait rappelé récemment que "le marché peut aisément conquérir les 70% des besoins avec la nouvelle poli-*

*tique d'encouragement accordée aux producteurs locaux". Mme Benhamida a fait savoir également que "les dossiers de l'importation sont traités au cas par cas", sachant qu'une liste de 350 médicaments est soumise à l'approbation des autorités en charge du dossier du médicament. Elle note avec satisfaction que certains produits destinés au traitement des pathologies lourdes notamment ceux de la cardiologie, néphrologie et ceux du diabète sont actuellement produits en Algérie. Mais face encore au manque de certains médicaments notamment ceux du traitement du cancer, les autorités pensent à des joint-ventures avec des laboratoires internationaux qui peuvent s'implanter en Algérie, sans la moindre difficulté. Ceci reste le projet phare qui sera inscrit dans la stratégie post Covid-19.*

F. A.

AADL

## 77.435 logements achevés à Alger

Près de 77.435 logements du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du Logement (AADL), ont été achevés au niveau de la wilaya d'Alger au 30 juin 2020 dont 7.909 devaient être livrés le 5 juillet, a indiqué à Alger, le directeur général de l'AADL, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une présentation en marge de la pose de la première pierre d'un programme de 14.145 logements au niveau de la capitale par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, M. Belaribi a fait savoir que le total des projets AADL achevés au niveau de la wilaya d'Alger est de 77.435 logements dont 7.909 sont programmées pour être livrés le 5 juillet, précisant que le nombre de souscripteurs au niveau de la wilaya est de 195.836. A l'échelle nationale, il a été procédé à la réception de 23.000 logements lors du premier semestre de l'année en cours, selon le même responsable. Par ailleurs, les projets à réaliser au 1er janvier 2020 comprennent 120.334 logements. Ceux en cours de réalisation sont de 74.375 unités dont 20.875 ont été lancés durant le premier semestre 2020 au niveau

de la capitale, répartis sur 17 projets. "Les efforts se poursuivent pour offrir les assiettes foncières pour lancer les projets restants au niveau de la wilaya d'Alger et des wilayas voisines", a souligné M. Belaribi. Au niveau de la commune de Ouled Fayet, il a été procédé au lancement de la réalisation de 6.010 unités réparties en trois sites de 3.920, 1.000 et 1.090 logements, pour une enveloppe globale de 19,79 milliards DA. Lors de cette même cérémonie, le directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, Mohamed Mordjani, a indiqué que 183.974 unités restent à réaliser au niveau de la capitale réparties sur 20.945 unités de la formule public locatif (LPL), 24.554 unités en LPA, 124.154 unités en location-vente et 14.321 unités en LPP. Le programme restant à réaliser pour la formule LPL est de 20.123, dont plus 13.000 unités en cours de réalisation et 7.000 unités non lancées. Concernant la formule LPA, celui-ci comprend 24.100 unités, dont 13.897 sont en cours de réalisation et 10.203 sont non lancés. Quant à la formule de location-vente comprenant 122.221 logements, 78.195 sont en cours

de réalisation et 44.026 unités n'ont pas été lancés. Pour la formule LPP, 13.394 unités sont en cours de réalisation. Selon M. Mordjani, l'un des objectifs du premier semestre 2020 a été de fournir les assiettes foncières au profit de la réalisation de 31.349 unités toutes formules confondues. En outre, au cours de ce premier semestre, il a été procédé au lancement de plus de 20.000 unités dont 14.145 unités au niveau de la wilaya d'Alger, a précisé M. Mordjani. "Malgré les perturbations auxquelles ont fait face les chantiers suite à la crise sanitaire, 4.136 unités ont été achevées réparties sur 822 unités LPL, 454 unités LSP, 1.933 unités en location-vente et 927 unités en LPP. Par ailleurs, selon M. Mordjani, à propos de l'élimination des bidonvilles et des logements vétustes, il a été procédé depuis 2007, au relogement de plus de 60.000 familles dont 40.000 familles vivant dans des bidonvilles, 6.803 ménages vivant dans des chalets et 3.422 familles résidant dans des habitations menacées d'effondrement.

R. N.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Reprise des cours le 23 août

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, que le deuxième semestre sera pour le 23 août. Lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a expliqué que le second semestre de l'année universitaire en cours, se déroulera du 23 août jusqu'à fin octobre 2020.

R. N.

### COVID-19 EN ALGÉRIE

## Les contaminations toujours en hausse

Le nombre de cas augmente de jour en jour. Quatre cent quarante et un (441) nouveaux cas confirmés, ont été enregistrés hier dimanche, portant ainsi le nombre total des cas à 15.941, soit 35 cas pour 100.000 habitants, selon le bilan quotidien du ministère de la santé. Six (6) autres décès ont été enregistrés hier. Ce qui donne un total de 952 depuis le début de cette pandémie en Algérie. Il a été relevé, que l'ensemble des cas confirmés au coronavirus ont été enregistrés à travers 48 wilayas. La tranche d'âge 25-60 ans représente 56 % des cas alors que 66 % des cas de décès concernent les personnes âgées de 65 ans et plus. Le Dr Fourar a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes. Les professionnels de la santé réitèrent la nécessité pour les citoyens de respecter les règles d'hygiène personnelle et environnementale, afin d'éviter toute contagion au coronavirus.

### CONSÉQUENCE DE LA COVID-19

## Le Salon international du pétrole reporté au mois de mars 2021

La Covid 2019 a complètement chamboulé les agendas Economiques et institutionnels, tel que les événements prévus cette année, sont désormais systématiquement renvoyé à plus tard. Ainsi, le fameux salon international du pétrole "NAPEC", vient être décalé à nouveau pour les 16,17 et 18 mars 2021 par son organisateur. Dans un communiqué adressé samedi à ses partenaires, son Directeur, Djaffar Yacini, les a informés que ce rendez-vous annuel incontournable des producteurs et distributeurs des produits pétroliers, a été reporté au mois de mars 2021 en raison de la persistance de la pandémie mondiale de la Covid-19. "Le NAPEC est conscient du défi mondial sans précédent associé à la pandémie actuelle de COVID-19, la santé et la sécurité de nos partenaires, participants, exposants et personnel sont de la plus haute importance, et nos pensées vont à tous ceux qui ont été touchés", souligne l'organisateur.

Et ajouter : "En raison du grand rassemblement international de personnes que le NAPEC représente et après consultation des partenaires, des participants, et de Steering committee NAPEC, la décision la plus sage et la plus raisonnable est de reporter le NAPEC au 15-18 Mars 2021, car la santé de nos participants est notre seule priorité". Et en attendant l'évolution de la pandémie, l'organisateur a retenu des nouvelles dates pour cette 10ème édition à savoir les 15, 16, 17 et 18 mars 2021, Centre Des Conventions d'Oran Algérie. Pour rappel, le NAPEC 2020 initialement prévu en mars puis décalé à septembre et désormais à mars de l'année prochaine, réunira plus de 650 exposants, 1.500 délégués et 30 000 visiteurs professionnels venus de 45 pays.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA D'ALGER  
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE  
 DE ZERALDA  
 COMMUNE DE SOUIDANIA  
 NIF APC :41000200001608501054

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE**  
 N° 41/2020

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de Souidania lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation du projet : **Travaux de renforcement de la voirie 65 logements bellouta**  
 Les entreprises qualifiées en

- 1- **Capacité professionnelle** : ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : **Trois (03) ou plus Activité Principale travaux publics**
- 2- **Capacité financière** : ayant une moyenne minimum, des chiffres d'affaires des trois dernières années, de **25.000.000.00 DA**, justifiés par les bilans financiers des années **2017, 2018 et 2019** visés par les services des impôts et approuvés par le commissaire au compte.
- 3 - **Capacité technique** :
  - ❖ **Moyens humains** : Un **Ingénieur d'état ou master en travaux publics ou génie civil (voie ou ouvrages d'art)**
  - ❖ justifié par un diplôme et une attestation d'affiliations CNAS datée de trois (03) mois maximum.
  - ❖ **Moyens matériels** : Niveleuse justifié par la carte grise jointe du contrat d'assurance en cours de validité.
  - ❖ **Référence professionnelles** : ayant réalisé au moins **trois (03) Projets** similaire dans le domaine des travaux de bâtiment (les attestations devront étre signées par le maître de l'ouvrage).

peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Souidania, contre le paiement de la somme de 2.000.00DA.

Les offres doivent étre adressées au P/APC de Souidania Sous double pli fermé.

Les plis intérieurs « dossier candidature, plis technique, plis financier » contenant  
 Nom et adresse complète du soumissionnaire  
 « Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale »  
 Travaux de de renforcement de la voirie 65 logts bellouta

" À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et analyse des offres "  
 Et le pli extérieur portant la mention suivante :  
 A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE SOUIDANIA  
 « Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale »  
 Travaux de de renforcement de la voirie 65 logts bellouta

" À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et analyse des offres "  
 « Ajouter les références de l'appel d'offre »

Accompagnée des pièces suivantes :

**1-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :**

- la déclaration de candidature dument renseignée, signée, datée et paraphée
- la déclaration de probité dument renseignée, signée, datée et paraphée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 03 du présent cahier des charges à savoir :
  - 11- **Capacité professionnelle** : ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : **Trois (03) ou plus Activité Principale travaux publics**

2- **Capacité financière** : ayant une moyenne minimum, des chiffres d'affaires des trois dernières années, de **25.000.000.00 DA**, justifiés par les bilans financiers des années **2017, 2018 et 2019** visés par les services des impôts et approuvés par le commissaire au compte.

3 - **Capacité technique** :

- ❖ **Moyens humains** : Un **Ingénieur d'état ou master en travaux publics ou génie civil (voie ou ouvrages d'art)**
- ❖ justifié par un diplôme et une attestation d'affiliations CNAS datée de trois (03) mois maximum.
- ❖ **Moyens matériels** : Niveleuse justifié par la carte grise jointe du contrat d'assurance en cours de validité.
- ❖ **Référence professionnelles** : ayant réalisé au moins **trois (03) Projets** similaire dans le domaine des travaux de bâtiment (les attestations devront étre signées par le maître de l'ouvrage).

**2-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :**

- Une déclaration à souscrire dument renseignée, signée, datée et paraphée
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un Mémoire Technique justificatif (selon le model ci-joint en annexe) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Mémoire Technique justificatif doit contenir les éléments suivants :  
 Le nom et raison sociale de la société.  
 Les moyens matériels mis en œuvre.  
 Les moyens humains mis en œuvre.  
 La méthodologie d'exécution des travaux.  
 Les produits utilisés avec notamment la fourniture de fiches techniques.  
 Disposition prises pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier.  
 Le planning et délai d'exécution des travaux.  
 Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**3-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :**

- la lettre de soumission dument renseignée, signée, datée et paraphée
- le bordereau des prix unitaires (BPU) dument renseignée, signée, datée et paraphée.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument renseignée, signée, datée et paraphée

-Les offres doivent étre déposées à l'APC DE SOUIDANIA Boulevard Mahdi Souidania.

-Heure de dépôt des offres est fixée à (13 h30).

-le jour de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délais de préparation des offres

- Le délai de préparation des offres est fixé à **10 jours** .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **10 jours** ( la durée de préparation des offres)augmenté de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers à 13h45 h le jour de dépôt des offres. au siège de l'APC.

-le soumissionnaire ne peut en aucun cas modifier ou retirer son offre après le dépôt.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# MIDI

## ÉCONOMIE

Pages 08-09 et 10

LE RAPPORT ALARMANT DE LA BANQUE MONDIALE

# Tensions budgétaires et sociales sur l'économie mondiale sur l'économie algérienne

*Dans le cadre d'une hypothèse optimiste, la reprise en 2021 ne sera que partielle, car, le taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, un taux de croissance positif en 2021 par rapport à un taux de croissance négatif en 2020 donnera en termes réels un taux de croissance faible ( voir notre interview à France 24 et à l'American Herald Tribune le 23 avril 2020. Car le choc de 2020 dû au coronavirus aura des effets durables sur l'économie du monde, le commerce international s'étant effondré : le FMI prévoyant une baisse de 11% du volume d'échange de biens et services en 2020 et la La Banque mondiale dans son rapport du 08 juin 2020, prévoit une contraction de 5,2% du PIB mondial en 2020, avec des ondes de choc pour 2021, L'Algérie fortement connectée à l'économie mondiale via la rente des hydrocarbures, selon la banque mondiale aurait un taux de croissance négatif de moins 6,4% très loin des prévisions officielles*



LE RAPPORT ALARMANT DE LA BANQUE MONDIALE

# Tensions budgétaires et sociales sur l'économie mondiale sur l'économie algérienne

*Dans le cadre d'une hypothèse optimiste, la reprise en 2021 ne sera que partielle, car, le taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, un taux de croissance positif en 2021 par rapport à un taux de croissance négatif en 2020 donnera en termes réels un taux de croissance faible ( voir notre interview à France 24 et à l'American Herald Tribune le 23 avril 2020. Car le choc de 2020 dû au coronavirus aura des effets durables sur l'économie du monde, le commerce international s'étant effondré : le FMI prévoyant une baisse de 11% du volume d'échange de biens et services en 2020 et la Banque mondiale dans son rapport du 08 juin 2020, prévoyant une contraction de 5,2% du PIB mondial en 2020, avec des ondes de choc pour 2021, L'Algérie fortement connectée à l'économie mondiale via la rente des hydrocarbures, selon la banque mondiale aurait un taux de croissance négatif de moins 6,4% très loin des prévisions officielles*

PAR Dr \*ABDERRAHMANE MEBTOUL

## Première partie

### Les perspectives de l'économie mondiale

1.- A court terme 2020/2021, les gouvernements se trouvent confrontés à trois dilemmes. Le premier scénario est continuer le confinement quitte à étouffer la machine économique avec les risques neuro psychologiques et surtout le risque d'exploitations sociales pour ceux qui n'ont pas de revenus et de protection sociale. surtout dans des pays où domine la sphère informelle. Le second scénario est le dé-confinement total avec le risque d'un désastre sanitaire avec des millions de morts, qu'aucun Etat et système sanitaire ne pourrait supporter avec le risque d'une déstabilisation politique de bon nombre de pays qui n'ont pas d'assises populaire. La solution médiane est un dé-confinement progressif maîtrisé conciliant l'aspect sanitaire, économique et psycho- sociologique supposant une responsabilité collective. La Banque mondiale souligne que la contraction du PIB mondial par habitant sera d'une ampleur inédite depuis 1945-1946. Compte tenu des incertitudes accrues, particulièrement en ce qui concerne l'évolution du virus et la destruction de capacités industrielles, on ne peut pas exclure de nouvelles révisions à la baisse. De toute manière, le grippe des chaînes d'approvisionnement mondiales dû à la pandémie forcera les gouvernements à tout repenser et la politique économique qui sera sans doute ajustée si ce n'est complètement remaniée pour encourager un rapatriement de productions critiques. Cela concernera notamment les équipements sanitaires et de produits pharmaceutiques, avec des mesures protectionnistes et le resserrement des conditions financières, sous réserve qu'il n'y ait pas une deuxième vague d'infections qui forcerait les gouvernements à envisager de réinstaurer le confinement avec un impact désastreux sur le marché du travail. La Banque mondiale estime ainsi qu'entre 70 et 100 millions de personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté, effaçant ainsi les progrès réalisés les trois dernières années dans la lutte contre la pauvreté.

Avant cette crise sanitaire, l'institution tablait sur une nouvelle baisse en 2020 de la proportion de la population mondiale vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. Dans cette perspective la Banque mondiale a prévu qu'en cas de seconde vague de la pandémie ou si les autorités étaient contraintes de reprendre des mesures de

confinement, le PIB mondial pourrait alors se contracter de 8 %. Enfin, quand bien même, la reprise avec un taux de croissance de 4,2 % en 2021, il se matérialisait, « dans de nombreux pays, par de profondes récessions provoquées par la COVID-19 qui devraient peser sur la capacité de croissance pour les années à venir ». Alors que dans sa précédente prévision, en avril 2020, la Banque mondiale ne prévoyait qu'un recul de 3,0 % de l'économie globale en 2020, pour les économies avancées, la contraction sera de 7,0 % en 2020, -6,1 % aux Etats Unis d'Amérique au Japon -6,8% et -9,1 % dans la zone euro avant une reprise de 3,9 % en 2021. Le PIB global des économies émergentes devrait reculer lui de 2,5 %. La Chine devrait préserver 1,0 % de croissance sur l'année tandis que les économies indienne et brésilienne devraient chuter respectivement de 3,2 % et de 8,0 %. Sans compter que la crise dans des économies largement informelles sera plus difficile à combattre, faute de moyens budgétaires suffisants et à cause d'une faible capacité administrative pour distribuer l'aide comme les indemnités de chômage. Dans une note publiée début juin 2020, le FMI a calculé que les dépenses budgétaires pour faire face à la crise représentaient 1,4 % du PIB dans les pays à bas revenus, 2,8 % chez les émergents et 8,6 % dans les économies avancées, ces dernières ayant la capacité de s'endetter, contrairement aux autres. Or, dans quatre pays pauvres et émergents sur dix, la dette publique a augmenté d'au moins 20 % depuis 2007. Malgré cela, nous assistons avec la crise à un endettement des Etats et les difficultés financières des sociétés qui prévoient des plans de licenciements massifs, les seuls sociétés à s'en sortir étant ceux orientés vers les nouvelles technologies. Par exemple, en France, l'endettement approchait déjà le seuil symbolique de 100 % du PIB en 2018 et Bercy table pour 2020 sur un gonflement de la dette publique à près de 121% du PIB contre 115% prévu. Plusieurs économies parmi les plus développées présentent un ratio de dette publique égal ou supérieur à 100 % du PIB. Le Japon plus de 237% du PIB, l'Allemagne constituant une exception. Dans cette crise, le pays qui dépense le plus pour maintenir son économie à flot face à la pandémie est les Etats-Unis. le plan de soutien américain dépassant les 2 000 milliards de dollars, soit presque 10 % du PIB, l'Allemagne à 4,4 %, la France 4,1 % du PIB, l'Italie et l'Espagne 1,4 % du

PIB seulement, pour une moyenne de la zone euro de 3% du PIB ( données de avril/mai 2020). Comme le note plusieurs analystes dans le Financial Times, le Monde.fr et les Echos.fr de juin 2020, reste que quelle que soit la façon dont les Etats s'attaqueront à cette montagne de 66 000 milliards de dollars (61 000 milliards d'euros) de dette – effacement partiel, intervention des banques centrales, cocktail de croissance et d'inflation –, celle-ci risque de peser longtemps sur les politiques publiques et le paysage politique. Cela a comme impact un ralentissement des flux d'investissements vers les pays en voie de développement, et selon le FMI, les capitaux étrangers sont progressivement de retour vers des pays développés devant assister à des relocalisations par grandes zones. Ces perspectives sont d'autant plus alarmantes que la crise risque de laisser des séquelles durables et de donner lieu à des difficultés planétaires majeures, selon Ceyla Pazarbasioglu, vice-présidente du Groupe de la Banque mondiale pour le pôle Croissance équitable, finance et institutions, la fermeture des écoles et les difficultés accrues d'accès aux soins de santé primaires ayant des effets perturbateurs des programmes de réformes, étant donc les plus pénalisés par l'effondrement des prix du pétrole et l'affaiblissement des importations des économies avancées et des grands pays émergents. La banque mondiale estime pour ces pays une contraction d'activité de 5 % contre une croissance de 2 % annoncée dans les prévisions de janvier : l'Iran -5,3 % cette année), dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) -4,1 %, l'Algérie -6,4 % loin des prévisions de la loi de finances complémentaire 2020, et l'Iraq 9,7 %, le Maroc -4%, la Tunisie (4%), L'Arabie Saoudite -3,8% l'Egypte moins 3,0%, Emiraties, -4,5%, Koweït -5,4%, Bahreïn -4,5%, Qatar -3,5%. Quant à l'Afrique subsaharienne l'activité économique de la région devrait se contracter de 2,8 % en 2020, repli le plus fort jamais enregistré, l'accroissement des inégalités et du chômage. Les estimations de l'OIT indiquent une hausse significative du chômage et du sous-emploi dans le sillage du virus où sur les 7 milliards d'habitants pour les pays en voie de développement, Amérique latine, Asie, Afrique, entre 50/80% de l'emploi est dans la sphère informelle sans protection sociale étant avec le confinement une véritable bombe sociale ( Abderrahmane Mebtoul « le poids de la sphère informelle au Maghreb -Institut

2- Le rapport analyse en détail la récession pour certaines régions. Ainsi, pour l'Amérique latine et Caraïbes, nous avons une contraction de 7,2 % de l'activité économique régionale en 2020. L'économie brésilienne devrait se contracter de 8 %, le Mexique, de 7,5 %, l'Argentine, de 7,3 % en 2020, le Chili -6,8%, la Colombie -8,5%, l'Uruguay -6,2% et d'une manière générale l'Amérique centrale devrait connaître un ralentissement économique de 3,6 % en 2020 et dans les Caraïbes, l'activité économique devrait se contracter de 1,8 %. Pour l'Asie de l'Est et Pacifique, la croissance devrait chuter à 0,5 %, pour 2020, l'Europe et Asie centrale de 4,7 % et pour l'Asie de l'Est et Pacifique à 0,5 %. Ainsi pour certains pays de ces régions qui tirent la croissance de l'économie mondiale, nous avons : la Chine un taux de croissance positif de 1,0% taux faible depuis, l'empire du milieu ayant besoin d'un taux de croissance de 9/10% pour atténuer les tensions sociales idem pour l'Inde dont les Etats-Unis. le plan de soutien américain dépassant les 2 000 milliards de dollars, soit presque 10 % du PIB, l'Allemagne à 4,4 %, la France 4,1 % du PIB, l'Italie et l'Espagne 1,4 % du



la Malaisie -3,1% la Mongolie -0,5% la Thaïlande -5,0%, le Bangladesh positif 1,6%, le Vietnam taux positif de 2,8%. Le Sri Lanka -3,2%, Russie -7,6%, Hongrie -5%, Bulgarie -6,2%, Roumanie -5,7%, Turquie -6,8%, l'Ukraine -7,2%, Kazakhstan -6,7% et la Pologne -4,2%

Pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'activité économique devrait se contracter de 4,2 % sous l'effet de la pandémie et de l'évolution du marché du pétrole, contre une prévision de 2,4 % dans l'édition de janvier 2020. Les pays exportateurs de pétrole avec les risques de conflit élevés dans la région, des problèmes politiques pourraient perturber les programmes de réformes, étant donc les plus pénalisés par l'effondrement des prix du pétrole et l'affaiblissement des importations des économies avancées et des grands pays émergents. La banque mondiale estime pour ces pays une contraction d'activité de 5 % contre une croissance de 2 % annoncée dans les prévisions de janvier : l'Iran -5,3 % cette année), dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) -4,1 %, l'Algérie -6,4 % loin des prévisions de la loi de finances complémentaire 2020, et l'Iraq 9,7 %, le Maroc -4%, la Tunisie (4%), L'Arabie Saoudite -3,8% l'Egypte moins 3,0%, Emiraties, -4,5%, Koweït -5,4%, Bahreïn -4,5%, Qatar -3,5%. Quant à l'Afrique subsaharienne l'activité économique de la région devrait se contracter de 2,8 % en 2020, repli le plus fort jamais enregistré, l'accroissement des inégalités et du chômage. Les estimations de l'OIT indiquent une hausse significative du chômage et du sous-emploi dans le sillage du virus où sur les 7 milliards d'habitants pour les pays en voie de développement, Amérique latine, Asie, Afrique, entre 50/80% de l'emploi est dans la sphère informelle sans protection sociale étant avec le confinement une véritable bombe sociale ( Abderrahmane Mebtoul « le poids de la sphère informelle au Maghreb -Institut

contre 5,7%, le Niger 1,0% contre 6,3%, l'Ethiopie 3,2% contre 9,0%, le Togo 1,0% contre 5,3% le Mali 0,9% contre 5,1% en 2019, l'Angola -4,0% contre -0,9%, la Côte d'Ivoire 2,7% contre 6,9%, le Cameroun -2,2% contre 3,9%, le Gabon -3,2% contre 3,3% ? le Kenya 1, 5% contre 5,4% , le Tchad -0,2% contre 3,2% et la Mauritanie incluse dans cette rubrique régionale -0,2% , contre 6,3%. Le PIB des pays exportateurs de matières premières industrielles en Afrique devrait diminuer en 2020 avec des effets dévastateurs sur la santé et le bien-être de ses habitants, accroissant la vulnérabilité de la région au surendettement avec la nécessité d'emprunter pour financer des déficits budgétaires plus importants, le manque de ressources publiques pourrait entraîner une réduction des services publics essentiels pendant la pandémie et réduire encore l'activité économique. D'où dans l'urgence, de nombreux pays ont mis en place ou élargi les dispositifs de chômage et les aides sociales, certains économistes et politiques préconisant un revenu minimum universel. C'est que la crise actuelle de 2020 a montré toute la vulnérabilité des économies mondiales face à des chocs externes imprévisibles, surtout des pays reposant sur une ressource éphémère dont le prix dépend de facteurs exogènes échappant aux décisions internes.

3.- Cette situation sanitaire ayant un impact sur l'Economie a conduit à une situation sociale complexe avec l'accroissement des inégalités et du chômage. Les estimations de l'OIT indiquent une hausse significative du chômage et du sous-emploi dans le sillage du virus où sur les 7 milliards d'habitants pour les pays en voie de développement, Amérique latine, Asie, Afrique, entre 50/80% de l'emploi est dans la sphère informelle sans protection sociale étant avec le confinement une véritable bombe sociale ( Abderrahmane Mebtoul « le poids de la sphère informelle au Maghreb -Institut

Français des Relations Internationales IFRI décembre 2013) . Sur la base de différents scénarios relatifs à l'impact du COVID-19 sur la croissance du PIB mondial (les estimations préliminaires de l'OIT montrent une augmentation du chômage mondial variant de 5,3 millions (scénario « optimistes ») à 24,7 millions (scénario « pessimistes ») à partir d'un niveau de référence de 188 millions en 2019. Le scénario « moyen » laisse présager une hausse de 13 millions (7,4 millions dans les pays à revenu élevé).. Si ces estimations demeurent hautement incertaines, tous les chiffres convergent vers une hausse substantielle du chômage mondial. Par comparaison, la crise financière mondiale de 2008-09 avait fait augmenter le chômage de 22 millions. En effet, la pandémie de Covid-19 a de lourdes conséquences sur les populations et l'économie, qui restent encore difficiles à évaluer. L'impact de l'épidémie du coronavirus touchera de manière plus dramatique les pays en voie de développement et notamment africain marqués par une instabilité politique, une mauvaise gouvernance avec un niveau de corruption élevé, des économies structurellement dépendantes de l'exportation de matières premières brutes ou semi brutes, un contexte macroéconomique dégradé et un climat des affaires défavorable. Comme le note un rapport de l'OUA le continent Afrique est actuellement à l'image d'un patient Covid-19 sous assistance respiratoire. Une chose est sûre : les pays africains ne pourront plus s'endetter comme avant.

## Deuxième partie

### Face à la crise, tensions de l'économie algérienne

1-L'Algérie est fortement dépendante du cours des hydrocarbures qui lui procurent directement et indirectement avec les dérivées 98% de ses recettes en devises, le cours étant fonction à la fois du cout interne, de la croissance de l'économie mondiale et de l'évolution

du modèle de consommation énergétique mondial qui est appelé à évoluer entre 2020/22030. Le cours du pétrole a été coté le 26 juin 2020 à 21h, 40,67 dollars le Brent ( 36,22 euros) et 38,15 dollars le Wit (33,97 dollars), les cours du pétrole brut ayant chuté le 26/06/2020 perdant plus de 5%, après la publication par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) d'une nouvelle hausse des stocks de pétrole brut qui battent ainsi leur niveau record .Pour le gaz naturel depuis début juin 2020, entre le cours haut 1,712 dollars le MBTU et le cours bas 1,585 , il a été coté le 26/06/2020 à 1,482 dollars le MBTU après avoir atteint il y a douze mois 4,9 dollars le MBTU et entre 2007/008 8/9 dollars le MBTU représentant entre le GNL (30%) et le GN( 70% principal marché l'Europe) 33% des recettes de Sonatrach via les canalisations MEDGAZ –Espagne et le plus important Transmed via Italie qui fonctionnent à peine à 50% de leurs capacités ayant perdu entre 2017/2019 des parts de marché. Devant tenir compte de la réduction décidée par l'OPEP d'environ 240.000 barils/jour pour la première tranche, de 193.000 barils/jour pour la seconde tranche et une réduction de 145.000 barils/jour pour la dernière tranche. L'évolution du cours du pétrole dépendra de la durée de l'épidémie et du retour à la croissance de l'économie mondiale sachant qu'avant la crise seulement pour la Chine, ses importations étaient de 11 millions de barils/j. En plus de la baisse de son quota entre 145.000 /240.000 barils jour avec un manque à gagner en moyenne annuelle entre 3/4 milliards de dollars pour 2020, dans ce cas de récession économique, les recettes devant être au moins divisé par deux par rapport à 2019 dont les recettes ont été de 34 milliards de dollars, montant auquel il faudra soustraire les couts d'exploitation et la réduction du quota. Il ne faut pas vendre des rêves, où trouver en cette période de crise financière mondiale, les 16/17 milliards de dollars seulement pour les projets de phosphate et du fer de Gara Djebilet sans compter les dizaines d'autres milliards de dollars pour les autres projets alors que le profit net de Sonatrach ne dépassera pas 12/13 milliards de dollars sur une recette globale d'environ 17/18 milliards de dollars. Or, dans la loi de finances complémentaire 2020, se fonde sur le prix fiscal de 30 USD, et 35 dollars le prix du marché, il est prévu la baisse des exportations d'hydrocarbures à 17,7 milliards de dollars, contre 35, 2 milliards de dollars prévus dans l'ancienne loi de finances, c'est-à-dire le chiffre d'affaire auquel il faudra soustraire les couts et la part des associées pour avoir le profit net restant à l'Algérie Le déficit budgétaire devrait atteindre -1.976,9 milliards de dinars, soit -10,4% du Produit intérieur brut (PIB) (contre -1.533,4 milliards de dinars, soit -7, 2% du PIB dans la loi préliminaire). La balance des paiements enregistrant un solde négatif de -18,8 milliards de dollars, contre 8,5 milliards de dollars dans la loi de finances préliminaire.

2.2-Cette situation de l'économie mon-

diale a un impact sur l'économie algérienne sur le plan macro-économique et macro- social dont je recense sept impacts

Premièrement : sur le niveau des réserves de change qui étaient de 194 milliards de dollars fin 2013 et qui risquent d'être inférieures à 40 milliards de dollars fin 2020, le gouvernement prévoyant 44 milliards de dollars alors que la loi initiale 2020 adoptée en décembre 2019 prévoyait 51,6 milliards de dollars

Deuxièmement : sur le niveau de la balance des paiements, document de référence au lieu de la balance commerciale, incluant les sorties de devises des services avec un accroissement du déficit budgétaire que l'on peut combler artificiellement par une dépréciation du dinar en référence au dollar et à l'euro ( gonflé en dinars pour la fiscalité pétrolière et les importations de biens, pour ce dernier supporté en final par le consommateur

Troisièmement : sur la valeur du dinar corréllée à 70% aux réserves de change via les hydrocarbures, voilant l'importance réelle du déficit budgétaire. Avec des réserves de change de 10/20 milliards de dollars le cours officiel du dinar algérien dépasserait 200 dinars un euro, en cas d'une non dynamisation des sections hors rente, la valeur d'une monnaie reposant avant tout sur la production et la productivité.

Quatrièmement : nous aurons un impact sur le rythme de la dépense publique qui détermine fondamentalement le taux de croissance avec les effets indirects à 80% important 70% des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%. Environ 83% de la superficie économique est constituée de petits services/commerce, et le secteur industriel pesant moins de 6% du PIB)

Cinquièmement : sur le niveau d'inflation qui est actuellement compressé par les subventions, la cohésion sociale étant assurée par les transferts sociaux, mais intenable dans le temps sans le retour à la croissance.

Sixièmement : l'impact sur le niveau de création d'emplois pouvant conduire à d'importantes tensions sociales, voire politiques ayant privilégié jusqu'à présent non les emplois productifs et mais les emplois rente, avec la pléthore dans les administrations, les sureffectifs dans les entreprises publiques et les emplois temporaires en partie improductifs comme faire et réparer des trottoirs. Car, le taux d'emploi étant fonction du taux de croissance et des structures de productivité, devant s'attendre à un accroissement du taux de chômage ( plus de 15% en 2021 selon le FMI), en tenant compte que sur plus de 12 millions de la population active en 2020, plus de 40% de l'emploi est dans la sphère informelle souvent sans protection sociale, devant créer plus de 300.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel nécessitant annuellement sur au moins cinq années

un taux de croissance de 8/9%.

Septièmement sur l'extension de la sphère informelle, ayant j'ai eu à diriger pour le 4ème Think Tank mondial l'Institut des relations internationales IFRI, Paris, décembre 2013, c'est un dossier complexe, devant distinguer la partie dinars de la partie devises l'étranger devant méditer l'expérience des mesures passées qui ont été un véritable échec selon l'avis de la majorité des experts financiers, dont certains oligarques rentiers en ont profité ayant joué sur la distorsion des taux d'intérêt banques faible /Trésor, plus élevé, puisant non dans leurs fonds mais dans ceux des banques publiques, n'ayant pas réussi à intégrer le capital argent de la sphère informelle. En période de crise et c'est une loi universelle applicable à tous les pays, cette sphère s'étendant et son intégration dépend fondamentalement du retour à la confiance et d'une nouvelle régulation d'ensemble tant de la société que de la politique socio-économique. La sphère informelle contrôlée selon la banque d'Algérie plus de 33% de la masse monétaire en circulation, plus de 40/45% de l'emploi concentré dans le commerce, les services, les saisonniers dans l'agriculture, et plus de 50% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation sociale, la société enfante ses propres règles pour fonctionner qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer reposant sur LA CONFIANCE. A cela s'ajoute, selon certaines organisations patronales qui évoquent entre 1,5 /1,7 millions de pertes d'emplois dans la sphère réelle Et sur environ 12,5 millions de la population active sur plus de 44 millions d'habitant en mars 2020 environ 40/45% de la population active, environ 5/6 millions sont sans protection sociale rendant difficile leurs prises en charge Ils sont sans revenus pour bon nombre qui ont cessé leurs activités, sans compter que bon nombres de ménages vivent dans deux trois pièces plus de 5/8 personnes avec des impacts psychologiques avec le confinement. Et l'on devra prendre en compte, à l'avenir la réforme du système des retraites qui sera le grand défi des années à venir ; le vieillissement de la population, où la moyenne d'âge des deux sexes selon le rapport de l'ONU, 2018, est à environ 78 ans de durée de vie. Cela pose d'ailleurs la problématique des subventions qui ne profitent pas toujours aux plus défavorisées (parce généralisables à toutes les couches) rendant opaques la gestion de certaines entreprises publiques et nécessitant à l'avenir que ces subventions soient prises en charges non plus par les entreprises mais budgétisées au niveau du parlement pour plus de transparence.





3-D'où l'importance d'un retour à la croissance qui ne peut se réaliser sans un retour à l'investissement productif en soulignant avec force que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments mais que des intérêts devant compter sur nos propres forces renvoyant au Politique comme facteur de mobilisation. C'est que l'épidémie du coronavirus n'est pas la seule explication de la léthargie de l'appareil productif algérien, 0,7% de croissance du PB en 2019, selon le FMI, 0,8% selon le gouvernement, avec une prévision négative moins de 6% pour 2020, selon le rapport de la banque mondiale du 08 juin 2020, le secteur industriel représentant moins de 6% du PIB avec la dominance du commerce-services -administration peu performants. Cette contraction du PIB en 2020 suite à la chute des investissements publics, qui représentent 44% de la totalité des investissements, les efforts visant à stimuler l'investissement privé, comme l'abrogation de la règle 51/49 pour les secteurs non stratégiques, étant entravés par des incertitudes nationales et mondiales. Par ailleurs, comment avec une entrée en devises de plus de 1000 milliards de dollars (sans compter les dépenses en dinars) entre 2000/2019 dont pour Sonatrach avec ses dérivées 98% et une sortie de devises concernant les biens et les services (entre 9/11 milliards de dollars/an entre 2010/2019), ayant dépassé 935 milliards de dollars n'ont permis qu'un taux de croissance, moyenne annuelle, entre 2,5 et 3%, et comment faire avec un montant modique de moins de 60 milliards de dollars, montrant un divorce entre la dépense et les impacts économiques et sociaux : mauvaise gestion ou corruption ou les deux à la fois.

Pour attirer l'investissement, l'action future devra devant reposer principalement sur huit (8) axes directeurs : premièrement, une nouvelle gouvernance liée à l'Etat de droit et sur une visibilité dans la démarche socio-économique à moyen et long terme, supposant une planification stratégique, évitant des décisions au gré de la conjoncture ; deuxièmement, sur la bonne gouvernance, de profondes réformes structurelles, la corruption détournant les investisseurs créateur de valeur ajoutée ; troisièmement, sur la levée des obstacles bureaucratiques centraux et locaux qui constituent le facteur essentiel du blocage, trop de procédures alors que l'investisseur agit en temps réel existant des opportunités à travers le monde et pas seulement en Algérie ; quatrièmement, sur la réforme du système financier lieu de distribution de la rente qui n'a pas fait sa mu depuis l'indépendance politique car enjeu énorme du pouvoir se limitant à des aspects organisationnels techniques ; cinquièmement, sur la réforme du système socio éducatif fondé sur les nouvelles technologies, avoir une main d'œuvre non qualifiée à bon marché n'étant plus d'actualité avec l'avènement de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur l'économie de la connaissance ; sixièmement, sur l'efficacité des start-up, malgré des compétences qui sera limitée sans une base économique et des institutions efficaces adaptées au digital et à l'intelligence économique, risquant de renouveler les résultats mitigés, malgré de nombreux avantages, de tous ces organismes de l'emploi des jeunes ; septièmement, sur l'épineux problème du foncier car actuellement le mètre carré est trop cher et souvent les autorités attribuent souvent du terrain sans viabili-



sation et utilités : routes, téléphone, gaz, électricité ; huitièmement, éviter des changements périodes de cadres juridiques. Car, il est reconnu après les scandales financiers que la règle des 49/51%, a eu un impact néfaste permettant à certaines oligarchies proches du pouvoir d'avoir une rente sans apporter une valeur ajoutée, mais devant définir clairement ce qui est stratégique et ce qui ne l'est pas idem, pour le droit de préemption qui peut décourager tout investisseur sans compter les nombreux cas de litiges au niveau des tribunaux internationaux ..

### 3.- Eviter le mythe de la rente et l'illusion monétaire

3.1.- Il s'agit d'éviter le mythe que les exportations de matières premières brutes et semi brutes qui ne donnent qu'un taux de profit faible, pas de rente, ou le mythe monétaire de l'importance des réserves de change, produit de la rente sont facteurs de développement. Remémorons-nous le déclin de l'Espagne pendant plus d'un siècle, après avoir épuisé ses stocks d'or venu d'Amérique. Voyez l'expérience de la Roumanie communiste de Nicolae Ceausescu avec une dette nulle mais une économie, une corruption généralisée et une économie en ruine. Pour le phosphate le prix est fluctuant, supposant une connaissance parfaite du marché boursier international afin d'éviter d'importantes pertes, ayant varié en octobre 2019 à 77,50 dollars la tonne et en avril 2020 à 70,75 dollars la tonne. Ainsi si l'Algérie exporte trente millions de tonnes de phosphate brut annuellement à un cours moyen de 100 dollars, une hypothèse très optimiste par rapport au cours mondiaux, à prix constant 2020, nous aurons un chiffre d'affaire de trois (3) milliards de dollars et moins de 2,5 milliards de dollars au cours actuel. Comme dans cette filière les charges sont très élevées (amortissement et charges salariales notamment) un minimum de 40%, le profit net serait d'environ 1,8 milliard de dollar pour un cours de 100 dollars et moins de 1,4 milliards de dollars pour un cours de 70 dollars. En cas d'association avec un partenaire étranger et prenant selon la règle des 49/51%, le profit net restant à l'Algérie serait légèrement supérieur à 900/700 millions de dollars pour les deux scénarios. Concernant le fer en avril 2020, le prix du fer s'établit à 85 dollars la tonne, en baisse de 4,7% sur un mois et de 9,6% sur un an. A un cours optimiste de 100 dollars la tonne du fer brut, pour une exportation de 30 millions de tonnes, nous aurons une recette brute 3 milliards de dollars. Mais à ce montant il faudra retirer plus de 50% de charges (le cout d'exploitation est très élevé) restant 1,5 milliards de dollars. Ce montant est à se partager et selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger

restant à l'Algérie en cas de 30 millions de tonnes, moins de 800 millions de dollars. On est loin des profits dans le domaine des hydrocarbures du moins lorsque le cours du pétrole dépassait 60/70 dollars le baril et le gaz 10/12 dollars e MBTU. Il s'agit également d'éviter le mythe que la finance islamique via la sphère informelle, que certains, sans analyses objectives et pour des raisons essentiellement idéologiques préconisent pour combler le déficit budgétaire et dynamiser l'investissement et ce comme je viens de le démontrer dans une interview à Radio Algérie Internationale le 10 mai 2020. L'objectif de la finance islamique est noble, étant de promouvoir l'investissement dans des actifs tangibles, les investissements devant être adossés à des actifs réels, le banquier ne devant pas être seulement prêteur mais co-investisseur du projet financé, ses revenus correspondant à une quote-part des résultats issus du projet financé, permettent d'atténuer le risque selon le principe du partage des pertes et profits. Cependant il ne faut pas se faire d'illusions, selon certaines estimations internationales, en 2019, la finance islamique dans le monde sur un total de financement mondial global dépassant 250.000 milliards de dollars, malgré son encours estimé à environ 2 500 milliards de dollars, ne représente moins de 1% de la finance classique.

3.2- Comme il faudra éviter l'illusion monétaire face aux tensions financières et budgétaires inévitables entre 2020/2025, j'attire l'attention du gouvernement algérien que les recettes néo-keynésiennes de relance de la demande globale ne s'appliquent pas à l'Algérie qui ne souffre pas de rigidités conjoncturelles. L'on devra comparer le comparable comme l'économie vénézuélienne et non les USA et l'Europe reposant sur une économie productive, alors que l'économie algérienne a pour fondement la rente des hydrocarbures avec un déclin de l'appareil productif hors rente, excepté certains segments de l'agriculture. Une Nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit, donc attention à la dérive salariale que certains experts algériens (vision populiste) proposent qui ne peut que conduire à la dérive inflationniste qui pénalisera les couches défavorisées, sans relancer la machine économique. Cependant durant cette conjoncture difficile, la cohésion sociale est vitale, nécessitant des subventions ciblées au profit des couches les plus démunies, car distribuer des revenus sans contreparties productives conduit à terme au suicide collectif. Comme il faudra tenir compte de la pression démographique souvent oublié est une véritable bombe à retardement (plus d'un million de naissances chaque année entre 2015/2019 contre environ 600.000 vers les années 2000). Comment

dès lors, avec un taux de croissance réel inférieur au taux de croissance démographique créer entre 350.000/400.000 emplois par an entre 2020/2025, (encore que le taux de chômage officiel sous-estime la demande d'emplois féminins) qui s'ajoutent au taux de chômage actuel nécessitant un taux de croissance de 8/9% par an pour éviter de vives tensions sociales. Evitons pourtant toute sinistrose. L'Algérie dispose de compétences suffisantes localement et à l'étranger pour s'en sortir à condition d'un retour à la confiance Etat-citoyens, de développer une stratégie économique basée sur nos capacités propres, d'opérer les choix judicieux avec nos partenaires étrangers et enfin d'utiliser nos richesses pour un développement durable. Se mentir les uns les autres ou se cacher la réalité nous entraînera irrésistiblement vers d'autres épreuves tragiques qu'aucun algérien patriote ne souhaite. En économie le temps ne se rattrape jamais et le temps presse pour redresser le bateau Algérie et l'éloigner de la zone de tempêtes qui le guette. Il y a lieu procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale : tels l'éducation-formation, le savoir pilier du développement, la santé, la modernisation de l'agriculture, la culture financière des acteurs économiques, l'efficacité de l'administration, la relance des entreprises, à travers une nouvelle politique industrielle, lutter contre les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales, la formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines.

En conclusion, la modestie et le dialogue productif étant l'outil de la bonne gouvernance. Au moment où l'épidémie du coronavirus a ébranlé tous les pays du monde à la recherche de solutions et donc ce n'est pas propre à l'Algérie il y a urgence, pour des raisons de sécurité nationale et de rigueur budgétaire, un changement de paradigme culturel si l'on veut mettre en place une nouvelle stratégie de développement. D'une manière générale, le monde devrait connaître non une révolution brutale, il ne faut pas être utopique, mais une transformation progressive fonction des rapports de force des différentes composantes de la société mondiale, devant donc se préparer à de profonds bouleversements géostratégiques, politiques, militaires, économiques, énergétiques, sociaux et culturels 2020/2030/2040. Pour l'Algérie s'imposent des stratégies d'adaptation réalistes, au sein d'une nouvelle gouvernance, tenant compte des nouvelles transformations du monde dans le domaine sanitaire, économique, social, culturel et sécuritaire entre 2020/2030

TINDOUF, VISITE DU 1ER MINISTRE

# Distribution de 1.402 logements sociaux



*A l'issue d'une visite de travail et d'inspection à Tindouf, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a supervisé, mardi 30 juin, une cérémonie de remise des clés de 1.402 logements sociaux, en présence de nombre de membres de l'Exécutif et de représentants des autorités locales.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**D**otés de toutes les commodités nécessaires et des aménagements extérieurs, les logements distribués se répartissent sur deux cités, en l'occurrence El Wifak (L'Entente) et El Wiam (La

Concorde), a indiqué l'APS, ajoutant que M. Djerad a également donné le coup d'envoi d'un projet de 257 lotissements réservés à la construction et à la distribution de 753 aides dans le cadre de la construction rurale.

Le Premier ministre a, après avoir échangé avec les représentants du quartier, décidé de prévoir un programme supplémentaire de 300 logements sociaux au profit des familles nécessiteuses habitant le bidonville dit Lotfi, situé au centre-ville de Tindouf, et à ce propos, il a rappelé les instructions fermes données par le président de la République relatives à la prise en charge des problèmes des populations habitant dans les zones d'ombre estimées à environ 15.000 à l'échelle nationale, affirmant, en outre, que le gouvernement suivait quotidienne-

ment, par visioconférence ou sur le terrain, les projets programmés pour la relance du développement au sein de ces zones.

Selon l'APS, soutenant que l'Etat s'emploie à « regagner la confiance du citoyen », M. Djerad a réaffirmé que le programme de développement tracé par le gouvernement était « ambitieux et d'envergure » requérant la mobilisation et la réquisition de toutes les énergies et moyens à tous les niveaux. S'agissant du problème d'alimentation en eau soulevé lors de cette visite, le Premier ministre a rassuré que le gouvernement prendrait toutes les mesures nécessaires à même de garantir l'approvisionnement en eau aussi bien des citoyens que des agriculteurs.

B. M.

TIPASA, CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA

## Réapparition de l'hyène rayée après une absence de plusieurs décennies

Une hyène rayée, une espèce disparue depuis les années 80 du siècle dernier, a été aperçue dans les forêts de Tipasa, a annoncé, mardi 30 juin, la Conservation des forêts de la wilaya. Il s'agit d'un couple d'hyènes rayées, repérées au niveau de la forêt Berrouis, entre Hadjout et Nadhor, selon le signalement de l'association des chasseurs El Mostakba, « dont des membres ont assuré avoir vu cet animal protégé, après une disparition qui remonte aux années 80 », a indiqué Mohamed Djamel, conservateurs principal et responsable du service de protection de la faune et de la flore auprès de cette direction.

Signalant, également, une démarche en cours pour « confirmer certaines informations relayées sur les réseaux sociaux, à propos de l'apparition de ce même animal (hyène rayée), menacé d'extinction, dans les forêts de Merad, au sud de Tipasa, où l'on s'atèle à suivre sa piste », a expliqué le même res-

ponsable. Selon Mohamed Djamel, le retour de ces espèces sauvages menacées, dont le rôle est primordial pour l'écosystème, peut s'expliquer par le fait qu'ils ne sont pas « en situation de stress ». Ce qui est le résultat d'une disponibilité de « nourriture » dans leur milieu naturel, a-t-il observé. Le responsable a rappelé, par la même occasion, le signalement, ces dernières années, de la réapparition de la genette commune dans les forêts de Tipasa, un petit carnivore protégé par la loi.

Il a, en outre, souligné l'intérêt de la réapparition de l'hyène rayée pour l'écosystème local, eu égard au fait que ce mammifère carnivore se nourrit des restes d'animaux morts. D'où sa contribution dans le « nettoyage naturel » de la forêt, de ces déchets pouvant constituer des nids de maladies, selon des spécialistes.

Ces mêmes spécialistes estiment que le signalement de ce couple d'hyènes

rayées (un mâle et une femelle) dans les forêts de Tipasa « augure d'une bonne perspective de reproduction de cet animal dans la région », eu égard au fait que la femelle de l'hyène rayée peut donner naissance à une portée de cinq petits, après une période de gestation de 90 jours.

L'hyène rayée est un mammifère carnivore appartenant à la famille des hyénidés. Elle se compose de cinq espèces peuplant une grande partie du nord-est de l'Afrique, du Moyen-Orient, et jusqu'à l'Inde. Elle est moins dépendante de l'eau que la hyène tachetée, ce qui lui permet de coloniser des régions arides comme le Sahara, et divers milieux comme les savanes arides, les forêts, les broussailles, les rochers et les régions montagneuses qui lui fournissent de nombreux abris, selon Wikipedia.

APS

NAAMA

## Programme technique pour réhabiliter le pistachier d'Atlas

Un programme technique pour réhabiliter le pistachier d'Atlas et maîtriser leur reproduction dans les régions du sud de la wilaya a été lancé dernièrement par l'association Terre verte d'Aïn-Sefra (Naama), a indiqué, dimanche 28 juin, son président. Le spécialiste en biologie Saïd Bouarfa a déclaré en marge d'une opération de plantation de 30 arbustes de cette variété, organisée par la même association sur les hauteurs de la zone d'expansion touristique (ZET) du Mont Makthar à Aïn-Sefra, que le programme vise à valoriser cet arbre et à étendre sa culture menacée par l'extension urbaine, le pacage et son utilisation comme aliment du bétail. Dans ce cadre, 500 plants de cette variété qui s'adaptent aux conditions climatiques du Sahara ont été produits au niveau d'une petite pépinière créée par cette association dans la commune d'Aïn-Sefra, et distribués gratuitement aux agriculteurs et aux habitants des zones rurales pour multiplier leur culture dans les steppes et les zones montagneuses. Il est prévu, en outre, un programme d'intensification des activités de sensibilisation afin de préserver le pistachier d'Atlas, son exploitation rationnelle et la réduction des sites de pacage aux endroits où cet arbre se développe naturellement. La même source a indiqué que l'effort est axé sur le volet scientifique de ce plan ayant trait aux aspects techniques et productifs de la pistache d'Atlas et les potentiels économiques disponibles qui peuvent être incorporés dans ce domaine au niveau de la wilaya, notamment dans les régions où le pistachier peut pousser comme à Gaâloul, Ladjdar et Merir dans les communes d'Aïn Benkhellil et Djenine Bourzeg.

BATNA

## Cérémonie de sortie de 7 promotions de l'ESAB

Sept promotions sont sorties, mardi 29 juin, à l'Ecole supérieure de l'arme blindée (ESAB) Mohamed-Kadri, dans la commune d'Oued Chaaba (Batna), au cours d'une cérémonie présidée par le commandant de la 5e Région militaire (RM), le général major Noureddine Hambli. Ces promotions, baptisées du nom du chahid Essadek El Mehrat sont la promotion de sous-officiers d'aptitude militaire professionnelle 2e degré, la 10e d'officiers d'application spécialité reconnaissance, la 24e d'officiers session d'application spécialité de blindés, la 26e de sous-officiers d'aptitude militaire professionnelle 2e degré, la 35e promotion de sous-officiers de certificat militaire professionnel 2e degré, la 48e de sous-officiers d'aptitude militaire professionnelle 1er degré et la 56e d'officiers session maîtrise.

Le commandant de l'école, le général major Mohamed Omar a affirmé dans son allocution que les promotions sortantes ont suivi une formation militaire scientifique, théorique et pratique adaptée aux plus modernes méthodes pédagogiques et aux changements opérés dans les divers domaines dans le cadre des objectifs et orientations de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

En marge de la cérémonie, des portes ouvertes ont été lancées mettant en avant le matériel pédagogique moderne qui reflète le haut niveau de la formation dispensée par l'Ecole.

Au terme de la cérémonie, la famille du chahid Essadek El Mehrat dont le nom a été donné aux promotions sortantes a été honorée.

APS

SOMMET DE HAUT NIVEAU DE L'OIT SUR COVID-19 ET LE MONDE DU TRAVAIL

# Plus de 50 ministres africains et des partenaires sociaux pour ausculter l'impact économique

*Alors que plus de 2,5 millions d'entreprises ont été contraintes de fermer durant cette crise sanitaire sans précédent, astreignant, ainsi, plus de 20 millions de travailleurs au chômage partiel, les dirigeants de pays africains ont décidé de se rencontrer afin de prévoir des issues de crise et des solutions à leurs problèmes économiques et sociaux.*

PAR AMAR AOUIMER



Les doivent contribuer et essayer de contenir les effets dévastateurs de la récession économique et éviter une extrême paupérisation des populations en proie au dénuement total et à la misère induite par la pandémie de coronavirus. Plus de 50 ministres africains du Travail ou de l'Emploi, ainsi que des représentants d'organisations de travailleurs et d'employeurs et d'organisations internationales ont rejoint le Bureau régional de l'Organisation internationale du travail pour l'Afrique, le 2 juillet, pour un forum virtuel afin de discuter de la manière d'aborder l'impact économique et social de la pandémie Covid-19, indique l'OIT.

"La pandémie a dévasté le monde du travail, causant des souffrances humaines massives et exposant l'extrême vulnérabilité de millions de travailleurs et d'entreprises sur le continent et dans le monde entier. En Afrique, ces vulnérabilités sont particulièrement criantes, des niveaux élevés de pauvreté, d'informalité, de chômage des jeunes et de travail des enfants, et une disparité généralisée dans laquelle beaucoup manque de protection sociale", affirme cette source.

L'événement régional africain était l'un des cinq événements régionaux organisés les 1er et 2 juillet, et sera suivi de trois jours de discussions mondiales, du 7 au 9 juillet. Les participants ont discuté de la manière dont le monde du travail en Afrique peut mieux reconstruire dans le cadre de la reprise post-pandémique.

Reconstruire en mieux signifie que nous devons utiliser pleinement l'opportunité

offerte par la pandémie pour s'assurer qu'il y a « un regain de vigueur et d'urgence pour traiter les crises sous-jacentes du marché du travail » et « personne n'est laissé pour compte », a déclaré Cynthia Samuel-Olonjuwon, sous-directrice générale de l'OIT et directrice régionale de l'OIT pour l'Afrique, dans son discours d'ouverture.

« C'est un appel à faire de la protection sociale pour tous un objectif clé du développement national ! Cela signifie qu'il faut considérer l'économie informelle comme un atout essentiel. Il faut l'aider à créer des emplois décents et à devenir des moteurs de la croissance économique et du développement durable », a-t-elle dit.

## L'Algérie partage les expériences pour stimuler l'économie

Les ministres, de l'Algérie au Zimbabwe, ont pris la parole pour partager les mesures prises dans leurs pays respectifs et les mesures de réponse qui ont été mises en place pour stimuler l'économie, sauver les emplois et garantir les moyens de subsistance et protéger les plus vulnérables.

« La crise du Covid-19 a mis en exergue les déficits criants de travail décent (donc manquement en termes de qualité de l'emploi) auxquels les emplois et les entreprises dans l'économie informelle font face », a déclaré Isman Ibrahim Robleh, ministre du Travail chargé de la réforme de l'administration au Djibouti.

« Notre défi en tant que pays africains et bien, donc, d'amener la plus grande proportion de l'économie informelle à migrer vers un emploi et une entreprise décents à travers un processus de formalisation qui allie quantité et qualité de l'emploi », a-t-il souligné.

Kwasi Adu-Amankwah, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale pour l'Afrique, a déclaré qu'il était temps d'agir. « Ces leçons que la crise nous a apprises, nous devons les prendre au sérieux pour aller de l'avant. Nous parlons de stimuler l'économie, mais nous savons aussi que l'Afrique a besoin d'une marge de manœuvre budgétaire appropriée pour y parvenir », a-t-il noté. « Lorsqu'il y a une crise, le secteur public est très important », a-t-il ajouté.

« Aussi difficile que la situation puisse être, nous devons saisir les opportunités que la crise nous offre et accélérer les réformes sur notre continent », a déclaré Jacqueline Mugo, directrice exécutive de la Fédération des employeurs du Kenya.

« Dans le monde intégré et sans frontières d'aujourd'hui, les technologies numériques offrent des possibilités de croissance de la productivité qui n'existaient pas auparavant et elles peuvent être utilisées pour améliorer l'apprentissage et les activités commerciales. L'Afrique ne doit pas être laissée pour compte », a-t-il fait remarquer. Le Sommet mondial de l'OIT en cours examine une série de questions, notamment comment promouvoir l'emploi et la productivité dans ce nouvel

environnement, ce qui doit être fait pour remédier aux vulnérabilités massives du monde du travail mises en évidence par la pandémie, précise l'OIT.

« L'Afrique doit profiter de l'opportunité de cette crise afin de construire un véritable tissu de solidarité et concrétiser les échanges entre nos pays aussi bien dans le domaine de la recherche médicale, sanitaire que médical », a déclaré Madeleine E. Berre, ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle, chargée du dialogue social au Gabon.

« Pour renforcer notre capacité sanitaire dans les domaines économique, énergétique, agricole, d'échanges commerciaux en vue de permettre et de garantir la réduction de la dépendance aux grandes nations étrangères », ajoute-t-il.

Dans un message lu en son nom, la commissaire aux affaires sociales de la Commission de l'Union africaine, Amira El Fadil, a déclaré que « la productivité sera une politique clé à poursuivre avec vigueur comme moyen de renforcer la résilience des économies et des sociétés. Elle doit s'accompagner de systèmes de gestion participative et d'une redistribution équitable des richesses ».

Le Sommet mondial virtuel fait suite au lancement, le 30 juin, de la 5e édition de l'Observatoire de l'OIT : Covid-19 et le monde du travail, qui examine les effets du Covid-19 sur les marchés du travail du monde entier.

A. A.

## INDUSTRIE PUBLIQUE

# Les prix à la production en hausse de 0,6% le 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,6% durant le premier trimestre 2020 par rapport au 4e trimestre 2019. Comparativement à la même période de l'année précédente, la hausse des prix s'est située à 2,4%, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Cette variation haussière des prix sortie-usine, optique acheteur, a été tirée essentiellement par les secteurs des industries, respectivement, des cuirs et chaussures, des énergies, mines et carrières, textiles et des industries sidérurgies, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME), selon les données de l'ONS.

Les plus fortes augmentations des prix à la

production ont été enregistrées par les industries des cuirs et chaussures, qui ont affiché un relèvement de 7,6% et par le secteur énergie (3,8%), durant le 1er trimestre de l'année en cours et par rapport au dernier trimestre 2019.

Les prix à la production du secteur des mines et des carrières ont augmenté de 2,6%, a fait savoir l'ONS, qui précise que ceux du secteur des textiles ont aussi connu une hausse, mais de moindre ampleur avec +0,6%.

Cette tendance haussière a également touché les prix à la production des industries de l'agroalimentaire (0,3%) et les ISMME avec 0,2% durant les trois premiers mois 2020 et par rapport au 4e trimestre

2019, a détaillé la publication de l'Office. Par ailleurs, d'autres secteurs industriels ont connu des stagnations. Il s'agit, respectivement, des industries chimiques, des industries des bois et liège et, enfin, les industries diverses, alors que les prix des industries des matériaux de construction ont reculé de 0,3% durant la même période de comparaison.

Durant le 1er trimestre 2020 et par rapport à la même période 2019, l'Office a relevé que la majorité des secteurs ont connu des hausses. Les plus importantes ont concerné les industries des cuirs et chaussures (11,2%), les mines et carrières (5,5%), l'énergie (4,4%), les textiles (3,5%) et les ISMME avec 3,3%.

D'autres secteurs ont également connu des hausses de prix à la fabrication, mais de moindre ampleur.

Il s'agit, notamment, des industries agroalimentaires (+1,7%), des industries du bois, liège et papier (0,5%), les matériaux de construction (+0,4%).

D'autres secteurs industriels, leurs prix à la production ont connu une stagnation tels que les industries chimiques et les industries diverses.

Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2019 avait augmenté de 2,8% par rapport à 2018.

R. E.

ORCHESTRÉE À SON ENCONTRE PAR LE MAROC

# Amnesty dénonce "une campagne de dénigrement"

*L'ONG Amnesty international a dénoncé, samedi dans un communiqué, la campagne de dénigrement orchestrée par le gouvernement marocain contre son bureau à Rabat après les révélations sur l'utilisation d'un logiciel israélien pour espionner le journaliste militant Omar Radi.*



Les attaques des autorités marocaines contre la crédibilité d'Amnesty International et la campagne de dénigrement orchestrée contre le bureau d'Amnesty à Rabat montrent à quel point elles sont devenues intolérantes à l'égard de l'examen et des critiques légitimes de leur bilan en matière de droits humains", déplore l'ONG.

Dans une enquête rendue publique le 22 juin dernier, Amnesty International a affirmé qu'un logiciel de la firme israélienne NSO, avait été utilisé par les autorités marocaines pour espionner le journaliste Omar Radi en janvier. L'organisation a découvert que le téléphone d'Omar Radi avait été la cible de plusieurs attaques au moyen d'une nouvelle technique sophistiquée permettant d'installer de façon invisible Pegasus, logiciel espion produit par la firme NSO Group.

Le Maroc qui a nié ces accusations confirmées, a mené ces derniers jours une campagne calomnieuse contre l'ONG pour la discréditer, rappelant la suspension de leur coopération. Amnesty International indique avoir envoyé vendredi une lettre au gouvernement marocain, confirmant les résultats de son enquête et fournissant des détails supplémentaires sur sa

méthodologie. "Cette campagne de diffamation et les fausses allégations portées à l'encontre d'Amnesty International sont une tentative de discréditer une solide enquête sur les droits de l'homme qui a mis au jour une série d'incidents de surveillance illégaux utilisant des produits du groupe NSO", souligne l'ONG.

Et d'ajouter : "Au lieu de s'engager de manière constructive (avec l'ONG) (...) les autorités choisissent de poursuivre l'attaque contre le messenger", s'indigne Heba Morayef, directrice d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

"Ce n'est pas la première fois que des efforts sont déployés pour saper le travail d'Amnesty", relève-t-elle soulignant que ces attaques "coïncident avec une répression croissante dans le pays". "Des dizaines de militants des droits de l'homme, de journalistes indépendants et de manifestants sont actuellement en prison", rappelle l'ONG qui dit avoir été faussement accusée par le gouvernement marocain. Ce dernier a prétendu qu'Amnesty lui a refusé un droit de réponse aux conclusions du rapport.

Amnesty précise que des sources gouvernementales anonymes qui se sont confiées à des médias marocains ont affirmé que le Maroc avait l'intention

de fermer son bureau à Rabat.

L'ONG indique qu'elle a informé les autorités marocaines du contenu de l'enquête le 9 juin, soit deux semaines avant sa publication, via une lettre officielle envoyée par e-mail à cinq fonctionnaires du ministère des Droits de l'homme. Dans la même lettre, Amnesty a invité le gouvernement à fournir des commentaires à inclure dans le rapport. Sa demande est restée lettre morte.

L'ONG explique que les éléments de preuve ont été recueillis grâce à une analyse technique de l'iPhone du journaliste Omar Radi qui a révélé des traces d'attaques par "injection réseau". Ces résultats sont en ligne avec l'enquête d'octobre 2019 d'Amnesty International, qui a détaillé le ciblage de militants marocains notamment de Maati Monjib et de Abdessadak El Bouchattaoui.

Les preuves techniques extraites du téléphone d'Omar Radi indiquent clairement que Pegasus a été installé avec une forme particulière d'attaque numérique identifiée comme une "injection réseau".

Une attaque par injection réseau nécessite soit de se situer à proximité des personnes ciblées, soit d'avoir accès aux réseaux mobiles du pays – ce que seuls les pouvoirs publics pour-

raient autoriser. Il s'agit donc là d'un autre élément qui confirme que les autorités marocaines sont responsables de l'attaque visant Omar Radi. Les conclusions d'Amnesty International sont conformes à celles présentées par d'autres organisations telles que Privacy International et Citizen Lab qui ont documenté l'achat et l'utilisation illégale par le gouvernement marocain de technologies de surveillance.

Les éléments mis au jour par l'ONG indiquent que le gouvernement marocain est resté "un client actif de la firme israélienne NSO et qu'il a pu continuer d'utiliser la technologie de celle-ci pour suivre, intimider et réduire au silence des militants, des journalistes et ses détracteurs.

## LOI DE SÉCURITÉ NATIONALE À HONG KONG

### La Chine accuse le Canada d'ingérence

Le Canada fait partie des pays occidentaux qui ont fortement condamné l'imposition par Pékin de la loi de sécurité nationale à Hong Kong. Pékin a réagi samedi par la voix de son ambassade à Ottawa. Pékin n'apprécie pas de se voir donner des leçons en matière de droits de l'homme. Après l'imposition par la Chine d'une loi de sécurité nationale profondément liberticide à Hong Kong, le Canada a décidé samedi de suspendre son traité d'extradition avec le territoire chinois, de moins en moins autonome sous la pression de Pékin. La Chine s'insurge : dans une déclaration publiée sur son site internet, l'ambassade chinoise à Ottawa a dénoncé des « remarques injustifiées qui s'ingèrent gravement dans les affaires intérieures de la Chine ».

« Certains pays occidentaux, dont le Canada, se mêlent des affaires de Hong Kong sous le prétexte des droits humains, ce qui viole gravement le droit international et les normes fondamentales des relations internationales », a indiqué le porte-parole.

La Chine a adopté ce texte unilatéralement et sans consultation des responsables politiques hongkongais. Le texte « renforcera le cadre juridique de Hong Kong » et « profitera » à ses citoyens et aux investisseurs internationaux, a-t-il défendu. Vendredi, le Premier ministre canadien Justin Trudeau s'était dit « préoccupé » par la situation dans l'ex-colonie britannique, affirmant que le Canada croyait « fermement » au principe « d'un pays, deux systèmes » censé garantir à Hong Kong des libertés inconnues ailleurs en Chine jusqu'en 2047. Les relations sino-canadiennes sont déjà très tendues à cause de la procédure d'extradition vers les États-Unis de Meng Wanzhou, la fille du fondateur de Huawei. En représailles, la Chine a arrêté deux citoyens canadiens fin 2018, Michael Kovrig et Michael Spavor, récemment inculpés d'espionnage.

## FÊTE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

### Donald Trump très loin de toute autocritique

Les États-Unis célébraient samedi leur fête de l'indépendance. Au lendemain de son événement au Mont Rushmore, le président Trump présidait une cérémonie à Washington. Un défilé militaire aérien, un hommage aux militaires américains, et Donald Trump qui continue d'assurer que la situation coronavirus est sous contrôle.

Dans son discours destiné à rendre hommage aux militaires américains, Donald Trump n'hésite pas à faire le parallèle entre les Nazis, les terroristes et ceux qu'il accuse de vouloir diviser le pays aujourd'hui. « Nos héros américains ont battu les Nazis, renversé les communistes. Ils ont préservé les valeurs américaines et chassé les terroristes jusqu'aux confins de la terre. Aujourd'hui, nous sommes en train de battre la gauche radicale, les

marxistes, les anarchistes, les agitateurs et les pilleurs. »

Au lendemain de son premier discours de célébration de la fête nationale, le président américain dénonce une nouvelle fois ceux qui réclament le retrait des symboles historiques jugés racistes.

Contrairement à la veille où il n'en avait pas dit un mot, Donald Trump a évoqué cette fois l'épidémie de coronavirus dans le pays. Les États-Unis enregistrent chaque jour un nombre de cas record, mais le président préfère parler de victoire. « Nous avons testé plus de 40 millions de personnes. Des résultats qu'aucun autre pays n'a obtenu, parce qu'aucun pays ne possède les tests que nous avons, ni en termes de nombres, ni en termes de qualité. »

Une victoire pourtant loin d'être con-

firmée par les chiffres. Les États-Unis ont enregistré le même jour 43.742 nouvelles contaminations et 252 nouveaux décès, selon l'université Johns Hopkins. Les trois jours précédents avaient été marqués par des records de nouveaux cas, dont plus de 57 000 vendredi. Le coronavirus a infecté au total plus de 2,8 millions de personnes et provoqué 129 657 décès aux États-Unis, de loin le pays le plus endeuillé de la planète devant le Brésil (64 265 morts). « Nous avons fait beaucoup de progrès. Notre stratégie fonctionne bien », a toutefois lancé le président, qui n'a pas manqué, au passage, d'égratiner la Chine, réaffirmant qu'elle devrait « rendre des comptes ». Donald Trump a fini en promettant une grande année 2021 pour les États-Unis, sous-entendant ainsi qu'il serait réélu en novembre prochain.

CORONAVIRUS : PLUSIEURS FÉDÉRATIONS ONT DÉJÀ PRIS LA DÉCISION

# L'omnisport vers une saison blanche

*Les calendriers s'annoncent de plus en plus compliqués à tenir d'ici la fin de saison dans de nombreuses disciplines sportives. Avec ces chiffres qui ne cessent d'augmenter en matière de personne contaminées, certaines instances ont même décrété une saison blanche.*

PAR MOURAD SALHI

La vague des déclarations d'arrêts des compétitions sportives continue à se propager dans notre pays en même temps que la pandémie de coronavirus. Plusieurs disciplines sportives, dont l'athlétisme, basketball, taekwondo, rugby et à la natation ont été mises à l'arrêt et toutes les grandes compétitions nationales et internationales sont désormais en suspens. Ces instances fédérales estiment avoir pris "une sage décision" en décrétant une saison blanche, car cela évitera une catastrophe au pays et permettrait, du coup, aux clubs et aux athlètes d'avoir toute la latitude de bien préparer la prochaine saison sportive. Une décision qui intervient près de quatre mois après une suspension complète des compétitions



en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) et dont le principal objectif est la préservation de la santé publique. "Au vu de la situation sanitaire actuelle, la saison 2019/2020 est décrétée comme une année à blanc. Il n'y aura ni champion, ni promu, ni relégué", a indiqué la Fédération Algérienne d'Athlétisme dans un communiqué.

Et d'ajouter : "Ladite décision est dictée par d'autres facteurs d'ordre sportif, comme le nombre important de compétitions (80%) non réalisées, l'impossibilité pour les athlètes de reprendre la compétition sans une préparation adéquate et le souci d'équité sportive entre les athlètes et les clubs en compétition." De son côté, le président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Rabah Bouarifi, a annoncé, vendredi dernier, la décision de son instance de décréter une saison blanche, "sans titre, accession, ni relégation". "Après avoir consulté les diffé-

rentes parties, dont les clubs et les médecins fédéraux, nous avons pris la décision de décréter une saison blanche, sans désigner de champion. Il n'y aura ni promu, ni relégués.

J'estime que nous avons agi avec sagesse. Vu de la situation sanitaire au pays, il est impossible de poursuivre le championnat, d'autant qu'il faut bien privilégier la santé publique."

Selon Bouarifi, "les clubs étaient unanimes à suspendre définitivement la compétition, ils craignaient pour leurs joueurs". "Notre objectif était dans un premier temps de relancer le CHAMPIONNAT, mais c'est devenu impossible à réaliser après la récente décision des pouvoirs publics de prolonger le confinement jusqu'au 13 juillet. En plus, le calendrier restant ne permettait pas de rejouer, avec notamment 15 matchs en Championnat et trois tours de Coupe d'Algérie", a-t-il indiqué. Les membres du bureau exécutif de la Fédération algérienne de taekwondo

(FAT) ont décidé, la semaine dernière, de mettre fin à la saison sportive pour la même raison. Le secrétaire général de la FAT, Samir Mouaiana, a indiqué que "cette décision a été prise par le Bureau fédéral en collaboration avec la commission médicale".

Pour la natation, la décision a été prise au mois de mai dernier par les membres du Bureau exécutif de la Fédération, suite à la prolongation du confinement sanitaire. "Considérant le calendrier des examens de fin de cycle et les nouvelles dates des rentrées scolaire et universitaire, le Bureau fédéral de la FAN a décidé de mettre fin aux compétitions de natation et de water-polo pour la saison sportive 2019-2020", lit-on dans le communiqué de la FAN. Désormais, les fédérations et les clubs auront tout le temps pour préparer la prochaine saison qui devrait débiter en septembre prochain.

M. S.

DÉVELOPPEMENT DES JEUNES TALENTS

## 13 académies algériennes retenues par la FIFA

Treize académies footballistiques algériennes ont été retenues par la Fédération internationale de la discipline (FIFA), dans le cadre de son programme de développement des jeunes talents et de l'analyse de l'écosystème du football, a indiqué samedi la Fédération algérienne (FAF).

Il s'agit des académies de la FAF, à Khemis Miliana et Sidi Bel-Abbès, ainsi que des écoles ou centres de formation des clubs CR Belouizdad, USM Alger, MC Alger, JS Kabylie, ES Sétif, CS Constantine, ASM Oran, MC Oran, JS Saoura, ASO Chlef et Paradou AC. La Fifa avait sollicité la FAF pour lui transmettre les dossiers des académies susceptibles d'intégrer ce projet, et c'est ainsi que la Direction technique nationale (DTN) a pris attache avec les clubs des Ligues 1 et

2 qui, pour la plupart, ont favorablement répondu à cette doléance.

"Après quoi, la DTN a transmis les dossiers à la Fifa, qui après examen a retenu les académies suscitées, qui cependant devront subir une enquête par Double Pass", selon la même source. L'analyse en ligne de ces académies inclut une étude quantitative du profil de l'académie, réalisée à partir de la carte d'identité en ligne et de sondages en ligne, portant sur le niveau de qualité et de satisfaction recueillis au sujet des dirigeants et entraîneurs.

"Elle sera suivie par une analyse approfondie de trois académies considérées comme les pourvoyeuses de talents pour les sélections nationales, qui associe un sondage en ligne soumis aux principaux interlocuteurs, une

analyse des documents essentiels de l'entité, une série d'entretiens avec le personnel clé de l'académie, une présentation des installations (approche interactive en ligne) et un examen structuré d'une séance d'entraînement de référence à l'aide d'outils vidéo", explique-t-on de même source.

Affichant vingt années d'expérience dans l'analyse et l'optimisation des systèmes de développement des talents, la société belge Double Pass a déjà effectué plus de 2.300 analyses dans 18 pays de cinq continents. Double Pass va, désormais, se mettre en relation avec les académies retenues et informera la DTN/FAF en temps utile sur l'état d'avancement de ce projet à travers un compte-rendu de son travail.

APS

MERCATO

## Aït Djoudi devrait entraîner en France

L'ancien entraîneur de la JS Kabylie, Azzedine Aït Djoudi, va sans doute entraîner une équipe française la saison prochaine, a-t-il confirmé.

Le technicien de 53 ans, qui a dirigé ces 25 dernières années des équipes en Algérie, en Tunisie et au Maroc, pourrait connaître une première expérience en Europe mais il ne s'agira pas cette fois d'une équipe professionnelle.

En effet, il devrait diriger l'US Beziers en Régionale 2, seconde équipe de la ville du sud de la France qui compte une équipe professionnelle, l'AS Beziers qui évoluait en Ligue 2 lors de la saison écoulée.

Les dirigeants de l'US Beziers nous ont aussi confirmé l'information mais Azzedine Aït Djoudi, triple champion d'Algérie avec l'USMA, la JSK et l'ESS, nous a expliqué ne pas vouloir faire de déclaration avant de signer son contrat, afin d'expliquer ce choix assez particulier.

## Slimani de retour en Süper Lig ?

L'attaquant algérien de 32 ans, Islam Slimani intéresserait la formation de Sivasspor, pensionnaire du championnat de première division turc (Super Lig).

Prêté cette saison par son club de Leicester City à l'AS Monaco, le champion d'Afrique n'a pas été gardé par le club du rocher qui n'a pas jugé utile de lever l'option d'achat en dépit de la bonne saison de Slimani avec les monégasques en témoigne ses neuf buts et neuf passes décisives délivrés toutes compétitions confondues.

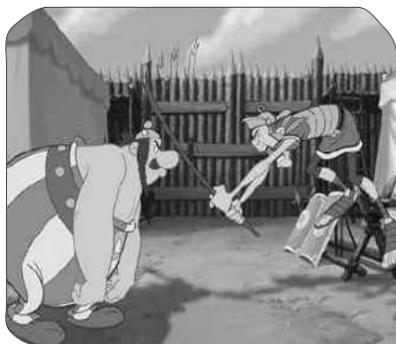
Ceci étant, il reste une année de contrat pour Slimani avec les Foxes et le manager Irlandais Beandan Rodgers ne semble pas compter sur les services du buteur algérien pour la saison prochaine. Slimani pourrait relancer sa carrière dans le championnat de Turquie où il a connu une saison compliquée avec Fenerbahce en 2018/2019.

## Belaïli, une première offre de Galatasaray

Le club turc de Galatasaray aurait formulé une première offre pour s'attacher les services l'international algérien de 28 ans, Youcef Belaïli. En effet, selon Footmercato, les responsables du club stambouliote ont pris attache avec l'entourage du joueur du Ahli Djeddah pour se renseigner sur sa situation et faire une offre au joueur.

En délicatesse avec sa formation saoudienne, Belaïli est plus que jamais décidé à quitter le Championnat saoudien et tenter une expérience professionnelle en Europe, sachant que même ses dirigeants au Ahli ne sont pas contre son départ si on se réfère à la presse saoudienne. Youcef Belaïli qui s'est engagé avec le Ahli la saison dernière a inscrit 18 buts et a offert 5 passes décisives. Son contrat expire en 2022.

**ASTÉRIX  
ET LES VIKINGS**



21h00



C'est l'événement ! Le petit village gaulois accueille Goudurix, le neveu du chef, et Astérix et Obélix sont chargés d'en faire un homme, un vrai. Sous ses airs arrogants, cet adolescent qui arrive de Lutèce n'est qu'un gros froussard et l'entraînement de choc qu'il va subir risque de ne pas y changer grand-chose... Au même moment, les Vikings débarquent en Gaule, décidés à trouver un « champion de la peur » qui pourra, comme l'a promis leur mage, leur apprendre à voler, puisque, selon lui, « la peur donne des ailes »... Lorsque Goudurix est enlevé par les Vikings, c'est la catastrophe ! Astérix et Obélix doivent tout faire pour le retrouver

**ABC CONTRE POIROT  
D'APRÈS  
AGATHA CHRISTIE**



21h00



Londres 1933. Vieillissant, Hercule Poirot a perdu de sa superbe et les portes de Scotland Yard ne s'ouvrent plus à son passage. Lorsqu'il reçoit des lettres menaçantes, signées d'un mystérieux ABC, il s'en ouvre à l'inspecteur Crome, qui le traite avec mépris. À Andover, Alice Asher est assassinée, un livre ouvert à la lettre A à ses côtés

**MALLORCA  
ENTERREMENT  
DE VIE DE GARÇON**



21h00



Miranda Blake, lieutenant de la police anglaise, en mission sur l'île magnifique de Majorque, doit prolonger sa collaboration avec Max Winter, un flic allemand, débonnaire et jovial. Ce tandem mal assorti s'occupe des affaires impliquant des ressortissants étrangers. Une nouvelle affaire de meurtre se présente à eux. Un futur marié, venu fêter son enterrement de vie de garçon avec ses amis, est retrouvé noyé dans sa piscine. Max et Miranda vont devoir mener l'enquête dans le milieu de la nuit majorquine

**LA SOUPE  
AUX CHOUX**



21h00



Deux vieux, Claude Ratinier, veuf, et Francis Chérasse, célibataire, vivent dans leur ferme, retirés des villageois, dans le hameau des Gourdifflots. « Le Glaude » (Claude) est veuf et regrette beaucoup sa femme, Francine, décédée il y a quelques années. Francis, surnommé « Le Bombé » à cause de sa malformation, partage avec son vieil ami les plaisirs de la boisson. Un soir, alors qu'ils ont largement arrosé leur solitude, ils s'adonnent à un concours de pets quand tout à coup, une soucoupe volante atterrit dans leur jardin. Un homme en descend, auquel Le Glaude offre sa fameuse soupe aux choux. « La Dénrée » revient réclamer le fameux breuvage pour les habitants de sa planète



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**LA PEINE DU TALION**



21h00



Colorado, 1865. De retour de la guerre de Sécession, le colonel nordiste Owen Devereaux et son fidèle capitaine Del Stewart sont accueillis en héros par les habitants de leur petite cité minière, notamment par la belle Caroline Emmet, dont le cœur balance entre les deux hommes. Alors qu'Owen est nommé juge fédéral, Del, qui a été témoin de ses pulsions sanguinaires, accepte le poste de shérif à condition que son ami soit désarmé. Mais le magistrat fait preuve d'une cruauté de plus en plus insensée et Del rejoint le camp des hors-la-loi. Rapidement arrêté et condamné à mort, il est libéré par Caroline, qui a pris conscience de la démente de celui qu'elle a choisi pour époux

**MONTREUX COMEDY  
FESTIVAL 2018**



21h00



La chaîne propose une soirée de fous rires avec l'inauguration du Montreux Comedy Festival 2018 orchestrée par Claudia Tagbo. L'occasion de retrouver l'humoriste en maîtresse de cérémonie du gala d'ouverture de la 29e édition du Montreux Comedy Festival. Parmi les invités, citons Alex Ramirez, Caroline Vigneaux, Rachid Badouri, Constance, Bun Hay Mean ou encore Noom Diawara... Les tabous féminins, la virilité, les accents, la mixité seront tour à tour abordés. Et c'est Thomas Wiesel qui effectuera un débrief de la soirée pour clore ce gala d'ouverture

**E=M6 :  
LES IDÉES REÇUES  
QUI VOUS EMPÊCHENT  
DE MAIGRIR**



21h00



S'il est vrai que le surpoids et l'obésité touchent aujourd'hui près de 50% des Français, ces mêmes Français n'ont « paradoxalement » jamais fait autant de régimes de leur vie. Ce paradoxe n'en est pas un : les idées reçues sur le poids et surtout sur la manière de le perdre perdurent et contribuent à entretenir plutôt qu'à enrayer l'épidémie de surpoids. Dans ce numéro exceptionnel, Mac Lesggy, accompagné du Dr Diana Kadouch, spécialiste des questions de nutrition, de sport et de surpoids, va proposer des solutions claires et nous aider à y voir plus clair, à comprendre pourquoi les régimes proposés dans la presse ne sont pas la solution pour perdre durablement du poids

**JOSÉPHINE  
S'ARRONDIT**



21h00



vJoséphine coule des jours heureux auprès de Gilles. Ils s'aiment comme au premier jour ; c'était il y a deux ans. Et puis voilà qu'elle tombe enceinte. Gilles, récemment promu et débordé de boulot, accueille la nouvelle avec une émotion tout intérieure. Au chômage depuis deux ans, Joséphine, elle, stresse à l'idée d'être entourée de couches, de petits pots et surtout de ressembler... à sa mère. Du coup, elle se demande si elle souhaite vraiment garder ce futur bébé. Gilles propose de faire une liste des points positifs et des points négatifs



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EUROL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

*Horaires des prières pour Alger et ses environs*

Fadjr	03h45
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h13
Icha	21h52

**5 Juillet**  
1962 - 2020

**كتبتنا تتحدث**  
*Le témoignage par les livres*

**5 جويلية**  
2020 - 1962

